



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 44 du 26 novembre 2015

Sommaire

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'économie et des finances

liste du 22-7-2015 - J.O. du 22-7-2015 (NOR : CTNX1515218K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des sciences et techniques spatiales

liste du 25-7-2015 - J.O. du 25-7-2015 (NOR : CTNX1515219K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'automobile

liste du 28-7-2015 - J.O. du 28-7-2015 (NOR : CTNX1516746K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du pétrole et du gaz

liste du 14-8-2015 - J.O. du 14-8-2015 (NOR : CTNX1517555K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'environnement

liste du 18-8-2015 - J.O. du 18-8-2015 (NOR : CTNX1518152K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche

liste du 19-8-2015 - J.O. du 19-8-2015 (NOR : CTNX1519163K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la biologie

liste du 19-9-2015 - J.O. du 19-9-2015 (NOR : CTNX1519937K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des termes généraux de la chimie

liste du 19-9-2015 - J.O. du 19-9-2015 (NOR : CTNX1519938K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire

liste du 23-9-2015 - J.O. du 23-9-2015 (NOR : CTNX1519616K)

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la défense

liste du 23-9-2015 - J.O. du 23-9-2015 (NOR : CTNX1519936K)

Enseignements primaire et secondaire

Organisation

Instances pédagogiques dans les écoles et les collèges : report de l'entrée en vigueur de certaines dispositions
décret n° 2015-1394 du 2-11-2015 - J.O. du 4-11-2015 (NOR : MENE1518227D)

École primaire

Horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires
arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015 (NOR : MENE1526553A)

Classement des collèges

Modification

arrêté du 19-11-2015 (NOR : MENH1500679A)

Classement des lycées professionnels

Modification

arrêté du 19-11-2015 (NOR : MENH1500678A)

Classement des lycées et des écoles des métiers

Modification

arrêté du 19-11-2015 (NOR : MENH1500680A)

Vie scolaire

Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs
circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015 (NOR : MENE1528696C)

Vie scolaire

Mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires après les attentats du 13 novembre 2015
circulaire n° 2015-206 du 25-11-2015 (NOR : MENB1528668C)

Personnels

Mutations

Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire
2016-2017

note de service n° 2015-189 du 19-11-2015 (NOR : MENE1526418N)

Mobilité

Mobilité des personnels enseignants du second degré : règles et procédures du mouvement national à gestion
déconcentrée - rentrée 2016 : addendum

note de service n° 2015-201 du 23-11-2015 (NOR : MENH1528388N)

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
arrêté du 23-9-2015 - J.O. du 6-11-2015 (NOR : MENI1522521A)

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche
arrêté du 30-9-2015 - J.O. du 6-11-2015 (NOR : MENI1523198A)

Conseils, comités, commissions

Nomination des membres du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation

nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche : modification
arrêté du 23-10-2015 (NOR : MENA1500701A)

Conseils, comités, commissions

Nominations au Conseil supérieur de l'éducation : modification
arrêté du 26-10-2015 (NOR : MENJ1500683A)

Conseils, comités, commissions

Nomination des représentants du personnel, des représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale et des membres de l'administration à la commission nationale d'action sociale : modification
arrêté du 26-10-2015 (NOR : MENH1500686A)

Nomination

Directeur académique des services de l'éducation nationale
décret du 30-10-2015 - J.O. du 4-11-2015 (NOR : MENH1523590D)

Nomination

Directeur académique des services de l'éducation nationale
décret du 30-10-2015 - J.O. du 4-11-2015 (NOR : MENH1524093D)

Nominations

Directeurs académiques adjoints des services de l'éducation nationale
décret du 5-11-2015 - J.O. du 6-11-2015 (NOR : MENH1524717D)

Nomination

Délégué académique aux enseignements techniques de l'académie de Paris
arrêté du 29-10-2015 (NOR : MENH1500693A)

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'économie et des finances

NOR : CTNX1515218K

liste du 22-7-2015 - J.O. du 22-7-2015

MENESR - MCC

I- Termes et définitions

acteur planétaire

Domaine : Économie et gestion d'entreprise-Relations internationales.

Définition : Personne, entreprise ou organisation qui joue un rôle actif à l'échelle mondiale.

Note : On trouve aussi l'expression « acteur global », qui est déconseillée.

Équivalent étranger : global player.

banque sans fil

Domaine : Finances.

Définition : Service proposé par une banque, permettant à ses clients d'effectuer des opérations à partir d'un moyen de communication portable.

Note : L'expression « banque mobile » est à proscrire.

Équivalent étranger : m-banking, mobile-banking.

contrat sur différence

Domaine : Finances.

Définition : Contrat de gré à gré prévoyant l'encaissement ou le décaissement de la différence entre la valeur d'un actif sous-jacent au moment de sa vente et sa valeur au moment de l'établissement du contrat.

Voir aussi : actif sous-jacent, dérivé de crédit.

Équivalent étranger : contract for difference (CFD).

délocalisation dans le pays

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : délocalisation régionale.

Définition : Transfert d'une unité de production ou d'un centre de services dans une autre région du pays.

Note : La délocalisation dans le pays peut être décidée en fonction de considérations de coût ou de qualité de la main-d'œuvre, ou encore en raison de la présence d'un pôle de compétences.

Voir aussi : délocalisation dans un pays proche.

Équivalent étranger : onshoring.

fonds sans droit d'entrée ni de sortie

Domaine : Finances.

Définition : Fonds de placement dont le gestionnaire n'exige des investisseurs ni droit d'entrée ni droit de sortie.

Équivalent étranger : no-load fund.

gestion spécifique du risque de change

Domaine : Finances.

Définition : Couverture du risque de change attaché à une position en devises, traitée de manière à dissocier le risque de change des autres risques, et le plus souvent déléguée à une entité spécialisée.

Note : La gestion spécifique du risque de change repose le plus souvent sur l'utilisation de produits dérivés tels les contrats à terme ou les options.

Équivalent étranger : currency overlay.

mercatique automatisée

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique mercatique consistant en l'envoi automatisé d'offres commerciales déclenché par le comportement ou l'action d'un client ou d'un consommateur potentiel.

Note : L'évènement déclencheur de la mercatique automatisée peut être un appel téléphonique, un achat ou une visite sur la toile.

Équivalent étranger : trigger marketing.

mercatique par réseaux sociaux

Forme abrégée : mercatique par réseaux.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique mercatique qui vise des groupes de consommateurs rassemblés dans des réseaux sociaux, en se fondant notamment sur l'action d'animateurs de communauté.

Note : L'expression « marketing social » est à proscrire.

Voir aussi : animateur de communauté.

Équivalent étranger : social media marketing.

modèle d'octroi puis de cession de crédits

Forme abrégée : octroi puis cession de crédits (OCC).

Domaine : Finances.

Définition : Modèle économique consistant à transférer au marché les risques associés aux crédits octroyés par un établissement financier.

Voir aussi : titrisation.

Équivalent étranger : originate-and-distribute model, originate-to-distribute model, OTD model.

parrainage, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Fait, pour le client d'une entreprise, d'indiquer à celle-ci le nom d'une personne susceptible de répondre favorablement à une offre commerciale ; par extension, stratégie d'entreprise qui recourt à de telles pratiques.

Note : Souvent, l'auteur du parrainage ou le nouveau client reçoit un avantage.

Équivalent étranger : member-get-member (MGM).

partage de bureau

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Pratique permettant à plusieurs employés d'occuper à tour de rôle tout ou partie d'un même bureau, où chacun dispose d'un accès à son espace numérique de travail.

Équivalent étranger : hot desking.

seuil de rachat

Domaine : Finances.

Définition : Niveau à partir duquel le gérant d'un organisme de placement collectif en valeurs mobilières peut échelonner le rachat de titres au lieu d'y procéder immédiatement.

Note : Le seuil de rachat est généralement exprimé en pourcentage de l'actif.

Équivalent étranger : gate.

II- Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
best shore.	Économie et gestion d'entreprise.	localisation optimale.
contract for difference (CFD).	Finances.	contrat sur différence.
currency overlay.	Finances.	gestion spécifique du risque de change.
gate.	Finances.	seuil de rachat.
global player.	Économie et gestion d'entreprise- Relations internationales.	acteur planétaire.
hot desking.	Économie et gestion d'entreprise.	partage de bureau.

m-banking, mobile-banking.	Finances.	banque sans fil.
member-get-member (MGM).	Économie et gestion d'entreprise.	parrainage , n.m.
mobile-banking, m-banking.	Finances.	banque sans fil.
near-shoring, nearshoring.	Économie et gestion d'entreprise.	délocalisation dans un pays proche.
no-load fund.	Finances.	fonds sans droit d'entrée ni de sortie.
onshoring.	Économie et gestion d'entreprise.	délocalisation dans le pays, délocalisation régionale.
originate-and-distribute model, originate-to-distribute model, OTD model.	Finances.	modèle d'octroi puis de cession de crédits, octroi puis cession de crédits (OCC).
social media marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	mercatique par réseaux sociaux, mercatique par réseaux.
trigger marketing.	Économie et gestion d'entreprise.	mercatique automatisée.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent étranger (2)
acteur planétaire.	Économie et gestion d'entreprise- Relations internationales.	global player.
banque sans fil.	Finances.	m-banking, mobile-banking.
contrat sur différence.	Finances.	contract for difference (CFD).
délocalisation dans le pays, délocalisation régionale.	Économie et gestion d'entreprise.	onshoring.
délocalisation dans un pays proche.	Économie et gestion d'entreprise.	near-shoring, nearshoring.
délocalisation régionale, délocalisation dans le pays.	Économie et gestion d'entreprise.	onshoring.
fonds sans droit d'entrée ni de sortie.	Finances.	no-load fund.
gestion spécifique du risque de change.	Finances.	currency overlay.
localisation optimale.	Économie et gestion d'entreprise.	best shore.
mercatique automatisée.	Économie et gestion d'entreprise.	trigger marketing.
mercatique par réseaux sociaux, mercatique par réseaux.	Économie et gestion d'entreprise.	social media marketing.
modèle d'octroi puis de cession de crédits, octroi puis cession de crédits (OCC).	Finances.	originate-and-distribute model, originate-to-distribute model, OTD model.
parrainage , n.m.	Économie et gestion d'entreprise.	member-get-member (MGM).
partage de bureau.	Économie et gestion d'entreprise.	hot desking.
seuil de rachat.	Finances.	gate.

Terme français (1)	Domaine/Sous-domaine	Équivalent étranger (2)
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des sciences et techniques spatiales

NOR : CTNX1515219K

liste du 25-7-2015 - J.O. du 25-7-2015

MENESR - MCC

I- Termes et définitions

affinage panchromatique

Domaine : Télédétection spatiale.

Définition : Technique permettant d'obtenir une image en couleur de haute résolution par fusion d'une image en couleur de basse résolution et d'une image en noir et blanc de haute résolution.

Équivalent étranger : pan-sharpening.

assemblage en faisceau

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Propulsion.

Définition : Disposition de propulseurs d'appoint en parallèle autour de l'étage inférieur d'un lanceur, destinée à accroître la poussée au décollage.

Voir aussi : propulseur d'appoint.

Équivalent étranger : parallel staging.

basculement, n.m.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Modification programmée de la direction du vecteur vitesse d'un lanceur, sans changement du plan de la trajectoire.

Voir aussi : basculement initial, basculement optimisé, saut d'azimut.

Équivalent étranger : pitch-over, pitchover.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

basculement initial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Basculement qui consiste, après le décollage, à écarter l'axe du lanceur de la verticale.

Note : Le basculement initial permet notamment de protéger l'aire de lancement en cas de retombée accidentelle du lanceur.

Voir aussi : aire de lancement, basculement, basculement optimisé.

Équivalent étranger : pitch maneuver, pitch manoeuvre, pitch over maneuver, pitch-over maneuver, pitch over manoeuvre, pitch-over manoeuvre.

basculement optimisé

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Basculement d'un lanceur qui consiste, lors de sa phase ascendante propulsée, à rendre son vecteur vitesse progressivement horizontal sous l'action combinée de la pesanteur et de la poussée, en maintenant l'angle d'incidence proche de zéro.

Note :

1. Le maintien de l'angle d'incidence au voisinage de zéro vise à diminuer la traînée et les efforts mécaniques sur la structure.

2. Le basculement optimisé, qui suit le basculement initial, permet de réduire la consommation d'ergols et ainsi d'augmenter la capacité d'emport du lanceur.

Voir aussi : basculement, basculement initial, capacité d'emport.

Équivalent étranger : gravity turn, zero-lift turn.

caisson de simulation spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Définition : Enceinte d'essais dont les dimensions sont de l'ordre du mètre, permettant de valider au sol différentes fonctions de petits satellites ou sous-ensembles d'un satellite dans certaines conditions de l'environnement spatial, en particulier le vide.

Voir aussi : chambre de simulation spatiale.

Équivalent étranger : space simulation box.

capteur d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage-Stabilisation.

Définition : Appareil qui mesure des angles ou des vitesses angulaires de déplacement entre les axes d'un engin spatial et des axes de référence.

Note :

1. Selon la nature des grandeurs mesurées, on distingue notamment : les capteurs gyroscopiques, les capteurs optiques tels que les capteurs d'horizon, les capteurs solaires, les capteurs stellaires.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « capteur d'attitude ».

Voir aussi : orientation.

Équivalent étranger : attitude sensor.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

case à équipements

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Compartiment d'un lanceur où sont regroupés des équipements qui assurent la fourniture d'électricité et d'autres qui contribuent au guidage, au pilotage, à la localisation, à la télémessure, à la télécommande ou à la sauvegarde.

Voir aussi : sauvegarde.

Équivalent étranger : avionics bay, avionics module, vehicle equipment bay (VEB).

catapulte électromagnétique

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.

Définition : Rampe de lancement permettant d'augmenter la vitesse d'un engin spatial au moyen de forces électromagnétiques.

Voir aussi : rampe de lancement.

Équivalent étranger : electromagnetic gun, electromagnetic launcher.

centrale d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Ensemble regroupant les appareils qui servent à déterminer l'orientation d'un engin spatial en vue de la corriger.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « centrale d'attitude ».

Voir aussi : orientation.

Équivalent étranger : attitude control system.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

chambre de simulation spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Synonyme : simulateur spatial.

Définition : Enceinte d'essais dont les dimensions sont de l'ordre de quelques mètres, permettant de valider au sol différentes fonctions d'un satellite dans certaines conditions de l'environnement spatial, telles que le vide ou l'ensoleillement.

Voir aussi : caisson de simulation spatiale.

Équivalent étranger : space simulation chamber, space simulator.

commande d'orientation

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Action d'imposer l'orientation voulue à un engin spatial ; par extension, dispositif permettant cette action.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « commande d'attitude ».

Voir aussi : orientation, stabilisation d'orientation.

Équivalent étranger : attitude control, orientation.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

corps émoussé

Domaine : Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Objet dont le nez ou le bord d'attaque présente une forme arrondie de sorte que son déplacement dans un fluide, à vitesse supersonique, provoque une onde de choc détachée de sa surface.

Note : Dans le cas d'un engin aérospatial, la forme arrondie vise à abaisser la température maximale de sa surface au prix d'une diminution de sa portance et d'une augmentation de sa traînée.

Équivalent étranger : blunt body.

corps portant

Domaine : Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Engin aérospatial possédant, à vitesse hypersonique, une portance qui lui assure une bonne manœuvrabilité lors de la rentrée atmosphérique.

Voir aussi : rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : lifting body.

couac, n.m.

Domaine : Astronomie/Astrophysique.

Définition : Augmentation brutale et non prévisible de la fréquence de récurrence des impulsions émises par un pulsar, perturbant temporairement la lente décroissance de cette fréquence.

Équivalent étranger : glitch.

couloir de sauvegarde

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Zone contenant l'ensemble des trajectoires permettant d'assurer la sauvegarde lors du lancement ou de la rentrée atmosphérique d'un engin spatial.

Voir aussi : rentrée atmosphérique, sauvegarde.

Équivalent étranger : safe corridor.

cryogénie spatiale

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Ensemble des techniques permettant d'atteindre, en respectant les contraintes des missions spatiales, des températures extrêmement basses, pouvant descendre en dessous du dixième de kelvin.

Note :

1. Les contraintes des missions spatiales portent notamment sur la masse, le volume, la consommation d'énergie et la durée de vie de l'engin spatial.

2. La cryogénie spatiale permet aux instruments de mesure d'atteindre le niveau de sensibilité nécessaire à la détection de signaux astronomiques faibles, en particulier le rayonnement fossile.

Voir aussi : cryoréfrigérateur spatial, rayonnement fossile.

Équivalent étranger : space cryogenics.

cryoréfrigérateur spatial

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.

Définition : Appareil réfrigérateur embarqué dans un engin spatial, permettant d'atteindre des températures extrêmement basses, pouvant descendre jusqu'à quelques dixièmes de kelvin.

Voir aussi : cryogénie spatiale.

Équivalent étranger : space cryogenic refrigerator, space cryo-refrigerator.

densité critique de l'Univers

Forme abrégée : densité critique.

Domaine : Astronomie/Cosmologie.

Définition : Valeur théorique de la densité moyenne de l'Univers, au-dessous de laquelle son expansion se poursuivra indéfiniment et au-dessus de laquelle l'expansion s'arrêtera et sera suivie d'une contraction.

Équivalent étranger : critical density.

effondrement stellaire

Domaine : Astronomie/Astrophysique.

Définition : Contraction brutale d'une étoile se produisant lorsque les forces qui s'opposent à la gravité cessent d'équilibrer cette dernière.

Note : Un effondrement stellaire ne se produit que pour des étoiles dont la masse est supérieure d'environ 50 % à la

masse du Soleil.

Équivalent étranger : stellar collapse.

flottement libre (en), loc.adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.

Définition : Se dit d'une personne ou d'un objet non reliés mécaniquement à l'enceinte en impesanteur dans laquelle ils se trouvent.

Voir aussi : sanglé.

Équivalent étranger : free-floating.

jupe, n.f.

Domaine : Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales/Structures.

Définition : Élément de structure, généralement cylindrique ou tronconique, qui assure la continuité du profil aérodynamique d'un lanceur.

Note : La jupe contribue parfois à la transmission des efforts.

Voir aussi : rétreint.

Équivalent étranger : skirt.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 31 décembre 2005.

lancer de rayons

Domaine : Informatique-Téledétection spatiale.

Définition : Technique qui permet d'établir la correspondance entre les pixels de l'image d'un objet et les points de cet objet éclairé par des sources lumineuses en reconstituant le trajet des rayons lumineux en sens inverse, des pixels vers l'objet puis vers les sources lumineuses.

Note : Le lancer de rayons est utilisé en téledétection pour interpréter les images reçues, et en infographie pour synthétiser les images d'une scène tridimensionnelle sous un éclairage donné.

Équivalent étranger : ray tracing, raytracing.

lanceur rallumable

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Lanceur dont certains étages sont conçus pour être mis à feu plusieurs fois, ces mises à feu étant séparées par des phases balistiques.

Note :

1. Un lanceur rallumable peut notamment placer plusieurs charges utiles sur des orbites différentes.
2. L'expression « lanceur versatile » employée dans ce sens est à proscrire.

Voir aussi : charge utile, phase balistique d'un lancement.

Équivalent étranger : versatile launcher.

ligne d'univers

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Physique.

Définition : Courbe ouverte décrite, dans l'espace-temps, par une particule ou par le centre de masse d'un objet.

Équivalent étranger : world line.

maquette pour vol d'essai

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais.

Définition : Maquette destinée à remplacer un élément d'un engin spatial lors de certains essais en vol, et dotée des caractéristiques nécessaires à la validité de ces essais.

Note : Selon la nature de l'essai, ces caractéristiques indispensables peuvent être la masse, le centrage, l'inertie, la rigidité ou les propriétés aérodynamiques.

Équivalent étranger : boilerplate, mass model.

orientation, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Direction des axes d'un engin spatial par rapport à un trièdre de référence.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « attitude ».

Équivalent étranger : attitude.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

palimpseste, n.m.

Domaine : Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.

Définition : Tache circulaire, claire et sans relief apparent, qui est observée à la surface d'astres sombres et glacés, et

peut correspondre à un cratère d'impact météoritique dont le relief aurait été complètement érodé.

Note : Des palimpsestes ont été observés sur Ganymède et Callisto, satellites de Jupiter.

Équivalent étranger : palimpsest.

paramètre orbital

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.

Synonyme : élément orbital (langage professionnel).

Définition : Chacun des paramètres dont l'ensemble permet de déterminer à un instant donné, dans un système de référence spécifié, l'orbite et la position sur cette orbite d'un objet spatial ou d'un corps céleste.

Voir aussi : objet spatial, paramètres orbitaux à deux lignes.

Équivalent étranger : orbital element.

paramètres orbitaux à deux lignes

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.

Synonyme : éléments orbitaux à deux lignes (langage professionnel).

Définition : Paramètres orbitaux d'un objet spatial présentés sous la forme normalisée et codée de deux lignes de caractères alphanumériques, précédées d'une ligne identifiant cet objet.

Voir aussi : objet spatial, paramètre orbital.

Équivalent étranger : two-line element (TLE).

phénomène lumineux éphémère

Abréviation : PLE.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Géophysique.

Définition : Phénomène lumineux souvent coloré et d'une durée allant de quelques millisecondes à quelques dixièmes de seconde, qui est observé dans la mésosphère au-dessus d'orages de forte intensité.

Note : Les phénomènes lumineux éphémères sont classés suivant leur couleur, leur forme, leur durée et leur altitude en diverses catégories telles que les sylphes, les elfes, les jets bleus et les trolls.

Équivalent étranger : transient luminous event (TLE).

remodelage de surface

Domaine : Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.

Définition : Modification structurale et topographique de la surface d'une planète tellurique sous l'action de l'érosion et de l'activité interne de cette planète.

Note : Le remodelage de surface modifie les traces d'impacts de météorites et les édifices volcaniques.

Voir aussi : palimpseste.

Équivalent étranger : resurfacing.

réseau géodésique de référence

Abréviation : RGR.

Domaine : Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.

Définition : Réseau de repères fixes par rapport auxquels on définit la localisation d'éléments topographiques sur une planète.

Équivalent étranger : geodetic control network (GCN).

rétreint, n.m.

Domaine : Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.

Définition : Partie d'un lanceur dont la section droite décroît de l'avant vers l'arrière et qui assure la continuité du profil aérodynamique.

Voir aussi : jupe.

Équivalent étranger : boat tail, boattail.

sanglé, -e, adj.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.

Définition : Se dit d'une personne ou d'un objet attachés aux parois de l'enceinte en impesanteur dans laquelle ils se trouvent.

Voir aussi : flottement libre (en).

Équivalent étranger : strapped-down.

saut d'azimut

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.

Définition : Manœuvre qui consiste à modifier le plan de la trajectoire d'un lanceur ; par extension, résultat de cette

manœuvre.

Voir aussi : basculement.

Équivalent étranger : dog-leg, dog-leg maneuver, dog-leg manoeuvre.

sauvegarde, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Ensemble des dispositions prévues lors de la campagne de lancement ou de la rentrée atmosphérique d'un engin spatial afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les espaces terrestres, maritimes et aériens ; par extension, résultat de ces dispositions.

Voir aussi : campagne de lancement, rentrée atmosphérique.

Équivalent étranger : safety.

surbrillance d'opposition

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Astronomie.

Synonyme : effet d'opposition.

Définition : Pic de luminosité d'un astre éclairé par le Soleil, qui est perçu par un observateur lorsque l'astre passe à proximité de l'opposition au Soleil.

Note : La surbrillance d'opposition est due à la réflexion par effet de miroir de la lumière solaire.

Équivalent étranger : opposition effect, opposition spike, opposition surge.

système de commande d'orientation et d'orbite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Pilotage.

Définition : Ensemble d'équipements et de logiciels de bord qui assure les fonctions de pilotage et de guidage d'un engin spatial en vue de lui imposer l'orientation voulue et d'ajuster son orbite aux exigences de la mission.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « système de commande d'attitude et d'orbite (SCAO) ».

Voir aussi : chaîne de pilotage, orientation.

Équivalent étranger : attitude and orbit control system (AOCS).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

zone aérospatiale de transition

Abréviation : ZAT.

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.

Définition : Zone située au-dessus de l'aéropause, où la concentration des particules conduit à un freinage atmosphérique des satellites trop fort pour leur permettre de se maintenir en orbite.

Note : La limite supérieure de la zone aérospatiale de transition ne peut être associée à une altitude précise ; elle se situe aux environs de 200 à 250 km.

Voir aussi : aéropause, freinage atmosphérique.

Équivalent étranger : -

II- Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
attitude.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	orientation , n.f.
attitude and orbit control system (AOCS).	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	système de commande d'orientation et d'orbite.
attitude control, orientation.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	commande d'orientation .
attitude control system.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	centrale d'orientation.
attitude sensor.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage-Stabilisation.	capteur d'orientation.

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
avionics bay, avionics module, vehicle equipment bay (VEB).	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	case à équipements.
blunt body.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	corps émoussé.
boat tail, boattail.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	rétreint, n.m.
boilerplate, mass model.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	maquette pour vol d'essai.
critical density.	Astronomie/Cosmologie.	densité critique de l'Univers, densité critique.
dog-leg, dog-leg maneuver, dog-leg manoeuvre.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	saut d'azimut.
electromagnetic gun, electromagnetic launcher.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.	catapulte électromagnétique.
free-floating.	Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.	flottement libre (en), loc.adj.
geodetic control network (GCN).	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	réseau géodésique de référence (RGR).
glitch.	Astronomie/Astrophysique.	couac, n.m.
gravity turn, zero-lift turn.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement optimisé.
lifting body.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	corps portant.
mass model, boilerplate.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	maquette pour vol d'essai.
opposition effect, opposition spike, opposition surge.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	surbrillance d'opposition, effet d'opposition.
orbital element.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	paramètre orbital, élément orbital (langage professionnel).
orientation, attitude control.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	commande d'orientation.
palimpsest.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	palimpseste, n.m.
pan-sharpening.	Téledétection spatiale.	affinage panchromatique.
parallel staging.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	assemblage en faisceau.
pitch maneuver, pitch manoeuvre, pitch over maneuver, pitch-over manoeuvre, pitch over manoeuvre, pitch-over manoeuvre.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement initial.
pitch-over, pitchover.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement, n.m.
pitch over maneuver, pitch manoeuvre, pitch manoeuvre, pitch-over manoeuvre, pitch over manoeuvre, pitch-over manoeuvre.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement initial.

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
ray tracing, raytracing.	Informatique-Téledétection spatiale.	lancer de rayons.
resurfacing.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	remodelage de surface.
safe corridor.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	couloir de sauvegarde.
safety.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	sauvegarde , n.f.
skirt.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales/Structures.	jupe , n.f.
space cryogenic refrigerator, space cryo-refrigerator.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	cryoréfrigérateur spatial.
space cryogenics.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	cryogénie spatiale.
space cryo-refrigerator, space cryogenic refrigerator.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	cryoréfrigérateur spatial.
space simulation box.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	caisson de simulation spatiale.
space simulation chamber, space simulator.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	chambre de simulation spatiale, simulateur spatial.
stellar collapse.	Astronomie/Astrophysique.	effondrement stellaire.
strapped-down.	Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.	sanglé, -e , adj.
transient luminous event (TLE).	Sciences et techniques spatiales/Géophysique.	phénomène lumineux éphémère (PLE).
two-line element (TLE).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	paramètres orbitaux à deux lignes, éléments orbitaux à deux lignes (langage professionnel).
vehicle equipment bay (VEB), avionics bay, avionics module.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	case à équipements.
versatile launcher.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	lanceur rallumable.
world line.	Sciences et techniques spatiales-Physique.	ligne d'univers.
zero-lift turn, gravity turn.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	basculement optimisé.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
affinage panchromatique.	Téledétection spatiale.	pan-sharpening.
assemblage en faisceau.	Sciences et techniques spatiales/Propulsion.	parallel staging.
basculement , n.m.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	pitch-over, pitchover.

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
basculement initial.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	pitch maneuver, pitch manoeuvre, pitch over maneuver, pitch-over maneuver, pitch over manoeuvre, pitch-over manoeuvre.
basculement optimisé.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	gravity turn, zero-lift turn.
caisson de simulation spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	space simulation box.
capteur d'orientation.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage-Stabilisation.	attitude sensor.
case à équipements.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	avionics bay, avionics module, vehicle equipment bay (VEB).
catapulte électromagnétique.	Sciences et techniques spatiales/Moyens de lancement.	electromagnetic gun, electromagnetic launcher.
centrale d'orientation.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	attitude control system.
chambre de simulation spatiale, simulateur spatial.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	space simulation chamber, space simulator.
commande d'orientation.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	attitude control, orientation.
corps émoussé.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	blunt body.
corps portant.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	lifting body.
couac , n.m.	Astronomie/Astrophysique.	glitch.
couloir de sauvegarde.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	safe corridor.
cryogénie spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	space cryogenics.
cryoréfrigérateur spatial.	Sciences et techniques spatiales/Technologie spatiale.	space cryogenic refrigerator, space cryo-refrigerator.
densité critique de l'Univers, densité critique.	Astronomie/Cosmologie.	critical density.
effet d'opposition, surbrillance d'opposition.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	opposition effect, opposition spike, opposition surge.
effondrement stellaire.	Astronomie/Astrophysique.	stellar collapse.
élément orbital (langage professionnel), paramètre orbital.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	orbital element.
éléments orbitaux à deux lignes (langage professionnel), paramètres orbitaux à deux lignes.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	two-line element (TLE).
flottement libre (en) , loc.adj.	Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.	free-floating.
jupe , n.f.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales/Structures.	skirt.
lancer de rayons.	Informatique-Téledétection spatiale.	ray tracing, raytracing.

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
lanceur rallumable.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	versatile launcher.
ligne d'univers.	Sciences et techniques spatiales-Physique.	world line.
maquette pour vol d'essai.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	boilerplate, mass model.
orientation , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	attitude.
palimpseste , n.m.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	palimpsest.
paramètre orbital, élément orbital (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique céleste.	orbital element.
paramètres orbitaux à deux lignes, éléments orbitaux à deux lignes (langage professionnel).	Sciences et techniques spatiales/Mécanique spatiale.	two-line element (TLE).
phénomène lumineux éphémère (PLE).	Sciences et techniques spatiales/Géophysique.	transient luminous event (TLE).
remodelage de surface.	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	resurfacing.
réseau géodésique de référence (RGR).	Astronomie-Sciences et techniques spatiales/Planétologie.	geodetic control network (GCN).
rétreint , n.m.	Aérodynamique-Sciences et techniques spatiales.	boat tail, boattail.
sanglé, -e , adj.	Sciences et techniques spatiales/Essais-Vols habités.	strapped-down.
saut d'azimut.	Sciences et techniques spatiales/Mécanique du vol.	dog-leg, dog-leg maneuver, dog-leg manoeuvre.
sauvegarde , n.f.	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	safety.
simulateur spatial, chambre de simulation spatiale.	Sciences et techniques spatiales/Essais.	space simulation chamber, space simulator.
surbrillance d'opposition, effet d'opposition.	Sciences et techniques spatiales-Astronomie.	opposition effect, opposition spike, opposition surge.
système de commande d'orientation et d'orbite.	Sciences et techniques spatiales/Pilotage.	attitude and orbit control system (AOCS).
zone aérospatiale de transition (ZAT).	Sciences et techniques spatiales/Véhicules aérospatiaux.	-

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'automobile

NOR : CTNX1516746K

liste du 28-7-2015 - J.O. du 28-7-2015

MENESR - MCC

I- Termes et définitions

abaissement du régime moteur

Forme abrégée : abaissement du régime.

Domaine : Automobile/Moteurs.

Définition : Décalage des plages de fonctionnement d'un moteur vers des régimes inférieurs, visant à diminuer ses frottements internes et, partant, la consommation.

Voir aussi : réduction.

Équivalent étranger : downspeeding.

aide à la vision de nuit

Domaine : Automobile.

Définition : Dispositif d'imagerie qui permet de détecter de nuit des obstacles peu ou non visibles à l'œil nu et d'en alerter le conducteur.

Note : L'aide à la vision de nuit peut également permettre de déclencher des signaux indiquant la présence du véhicule.

Équivalent étranger : night view assist, night vision, night vision assist, night vision system.

gestion de la batterie

Forme développée : gestion optimisée de la batterie (GOB).

Domaine : Automobile.

Définition : Système électronique qui assure le contrôle et l'optimisation du fonctionnement de la batterie d'un véhicule en régulant sa charge et sa décharge, et qui en mesure les paramètres.

Équivalent étranger : battery management system (BMS).

suivi de voie automatique

Domaine : Automobile.

Définition : Système qui corrige la trajectoire du véhicule pour le maintenir dans sa voie.

Voir aussi : avertisseur de sortie involontaire de voie.

Équivalent étranger : active lane keeping assist.

surveillance de la pression des pneus

Forme développée : système de surveillance de la pression des pneus (SSPP).

Domaine : Automobile.

Définition : Système de diagnostic embarqué fonctionnant grâce à des capteurs, qui permet d'alerter le conducteur en cas de baisse de pression d'un ou de plusieurs pneus de son véhicule.

Voir aussi : système de diagnostic embarqué.

Équivalent étranger : tire pressure monitoring system (TPMS), tyre pressure monitoring system (TPMS).

surveillance des angles morts

Domaine : Automobile.

Définition : Système qui détecte les dangers potentiels dans les angles morts du véhicule et qui alerte le conducteur à l'aide d'un signal lumineux, sonore ou vibratoire.

Note : Certains systèmes de surveillance des angles morts corrigent automatiquement la marche du véhicule.

Équivalent étranger : blind spot detection.

système précollision

Domaine : Automobile.

Définition : Dispositif qui détecte l'imminence d'une collision et permet d'en atténuer les conséquences en actionnant des systèmes de sécurité du véhicule.

Équivalent étranger : precrash system (PCS).

tout-chemin de loisir

Abréviation : TCL.

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule de tourisme, de taille moyenne, caractérisé par une garde au sol élevée et une position de conduite haute.

Note : Contrairement au tout-terrain de loisir, le tout-chemin de loisir ne dispose généralement pas de quatre roues motrices.

Voir aussi : tout-terrain de loisir.

Équivalent étranger : crossover utility vehicle (CUV).

véhicule à motorisation hybride

Forme abrégée : hybride, n.m., véhicule hybride.

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule dont la propulsion est obtenue par l'association d'un moteur thermique et d'un ou de plusieurs moteurs utilisant un autre type d'énergie.

Équivalent étranger : hybrid, hybrid vehicle.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 8 juin 2011.

véhicule hybride à air comprimé

Forme abrégée : hybride à air comprimé.

Domaine : Automobile.

Définition : Véhicule à motorisation hybride dont la propulsion est obtenue par la combinaison de l'énergie thermique et de l'énergie pneumatique.

Note : L'énergie pneumatique, stockée dans un réservoir, est produite par un compresseur qui récupère en particulier l'énergie de décélération du véhicule.

Voir aussi : hybridation, véhicule à motorisation hybride.

Équivalent étranger : hybrid air.

II- Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
active lane keeping assist.	Automobile.	suivi de voie automatique.
battery management system (BMS).	Automobile.	gestion de la batterie, gestion optimisée de la batterie (GOB).
blind spot detection.	Automobile.	surveillance des angles morts.
crossover utility vehicle (CUV).	Automobile.	tout-chemin de loisir (TCL).
downspeeding.	Automobile/Moteurs.	abaissement du régime moteur, abaissement du régime.
hybrid, hybrid vehicle.	Automobile.	véhicule à motorisation hybride, hybride, n.m., véhicule hybride.
hybrid air.	Automobile.	véhicule hybride à air comprimé, hybride à air comprimé.
hybrid vehicle, hybrid.	Automobile.	véhicule à motorisation hybride, hybride, n.m., véhicule hybride.
night view assist, night vision, night vision assist, night vision system.	Automobile.	aide à la vision de nuit.

precrash system (PCS).	Automobile.	système précollision.
tire pressure monitoring system (TPMS), tyre pressure monitoring system (TPMS).	Automobile.	surveillance de la pression des pneus, système de surveillance de la pression des pneus (SSPP).

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
abaissement du régime moteur, abaissement du régime.	Automobile/Moteurs.	downspeeding.
aide à la vision de nuit.	Automobile.	night view assist, night vision, night vision assist, night vision system.
gestion de la batterie, gestion optimisée de la batterie (GOB).	Automobile.	battery management system (BMS).
hybride, n.m., véhicule à motorisation hybride, véhicule hybride.	Automobile.	hybrid, hybrid vehicle.
hybride à air comprimé, véhicule hybride à air comprimé.	Automobile.	hybrid air.
suivi de voie automatique.	Automobile.	active lane keeping assist.
surveillance de la pression des pneus, système de surveillance de la pression des pneus (SSPP).	Automobile.	tire pressure monitoring system (TPMS), tyre pressure monitoring system (TPMS).
surveillance des angles morts.	Automobile.	blind spot detection.
système de surveillance de la pression des pneus (SSPP), surveillance de la pression des pneus.	Automobile.	tire pressure monitoring system (TPMS), tyre pressure monitoring system (TPMS).
système précollision.	Automobile.	precrash system (PCS).
tout-chemin de loisir (TCL).	Automobile.	crossover utility vehicle (CUV).
véhicule à motorisation hybride , hybride, n.m., véhicule hybride.	Automobile.	hybrid, hybrid vehicle.
véhicule hybride à air comprimé, hybride à air comprimé.	Automobile.	hybrid air.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire du pétrole et du gaz

NOR : CTNX1517555K

liste du 14-8-2015 - J.O. du 14-8-2015

MENESR - MCC

I - Termes et définitions

accouplement en mer

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Opération en mer consistant à positionner et à assembler par ballastage les éléments constitutifs de la superstructure d'une plateforme fixe.

Équivalent étranger : mating.

baisse de pression

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Diminution de la pression des gaz volontairement effectuée dans une installation gazière.

Note : Lorsque la pression baisse de façon accidentelle, on parle de « chute de pression ».

Équivalent étranger : blowdown.

biokérosène, n.m.

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Synonyme : kérosène biologique.

Définition : Kérosène issu de produits d'origine végétale ou animale.

Note : Le biokérosène est surtout utilisé comme carburéacteur.

Voir aussi : biocarburant, carburant d'appoint, carburéacteur, kérosène paraffinique synthétique.

Équivalent étranger : biokerosene.

charge d'alimentation

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Produit de base introduit dans une installation pétrolière en vue de son traitement.

Voir aussi : matière première.

Équivalent étranger : feedstock.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 12 février 2012.

conversion du charbon en oléfines

Abréviation : CCO.

Domaine : Pétrole et gaz/Pétrochimie.

Définition : Procédé de synthèse d'hydrocarbures oléfiniques à partir du charbon.

Note : Les oléfines ainsi obtenues sont le plus souvent l'éthylène et le propylène, matières premières de la pétrochimie.

Voir aussi : conversion du méthanol en oléfines.

Équivalent étranger : coal to olefins (CTO), coal-to-olefins (CTO), coal-to-olefins process, CTO process.

conversion du méthanol en oléfines

Abréviation : CMO.

Domaine : Pétrole et gaz/Pétrochimie.

Définition : Procédé de synthèse d'hydrocarbures oléfiniques à partir du méthanol.

Voir aussi : conversion du charbon en oléfines.

Équivalent étranger : methanol to olefins (MTO), methanol-to-olefins (MTO), methanol-to-olefins process, MTO process.

drone sous-marin filoguidé

Abréviation : DSF.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Drone d'intervention évoluant en eau profonde, piloté depuis la surface par liaison ombilicale.

Voir aussi : drone, drone sous-marin téléguidé.

Équivalent étranger : remotely-operated vehicle (ROV).

drone sous-marin téléguidé

Abréviation : DST.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Drone d'exploration évoluant en eau profonde, piloté depuis la surface par des liaisons sans fil.

Voir aussi : drone, drone sous-marin filoguidé.

Équivalent étranger : autonomous underwater vehicle (AUV).

gaz de charbon

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Gaz naturel, essentiellement composé de méthane, extrait des gisements houillers.

Voir aussi : gaz non conventionnel.

Équivalent étranger : coal-bed methane (CBM), coalbed methane (CBM), coal-bed natural gas (CBNG), coalbed natural gas (CBNG).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « méthane houiller » au Journal officiel du 25 avril 2009.

grappe de puits

Domaine : Pétrole et gaz/Exploration-Production.

Définition : Groupement de têtes de puits réalisé de manière à optimiser l'exploitation d'un gisement tout en limitant les nuisances liées aux activités de surface.

Voir aussi : tête de puits.

Équivalent étranger : cluster, wellhead cluster.

hydrocarbure non conventionnel

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Hydrocarbure naturel dont l'extraction nécessite le recours à des techniques plus complexes que celles qui sont utilisées couramment dans les industries pétrolière et gazière.

Voir aussi : gaz non conventionnel.

Équivalent étranger : non conventional hydrocarbon, unconventional hydrocarbon.

matière première

Domaine : Pétrole et gaz.

Définition : Produit introduit dans une installation de transformation du gaz naturel.

Voir aussi : charge d'alimentation.

Équivalent étranger : feedstock.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « charge d'alimentation » au Journal officiel du 12 février 2012.

mise à l'air

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Synonyme : mise à l'atmosphère.

Définition : Ouverture à l'atmosphère de tout ou partie des conduits d'une installation gazière.

Note : Une mise à l'air peut s'avérer nécessaire pour des raisons de maintenance, ou en cas de surpression à l'intérieur d'un réservoir.

Voir aussi : mise à l'évent.

Équivalent étranger : venting.

mise en service

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Ensemble des procédures et des opérations préalables à l'exploitation d'une installation pétrolière ou gazière.

Voir aussi : mise hors service, remise en service.

Équivalent étranger : commissioning.

mise hors service

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Ensemble des procédures et des opérations conduisant à l'arrêt provisoire ou définitif de l'exploitation d'une installation pétrolière ou gazière.

Note : On parle aussi d'« abandon » lorsque la mise hors service est définitive.

Voir aussi : mise en service, remise en service.

Équivalent étranger : decommissioning.

porte-drone sous-marin

Abréviation : PDS.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Navette téléguidée qui porte un drone sous-marin filoguidé.

Note : « SWIMMER » (abréviation de l'anglais subsea works inspection and maintenance with minimum environment ROV), qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Voir aussi : drone sous-marin filoguidé.

Équivalent étranger : -

purge express

Domaine : Pétrole et gaz/Raffinage.

Définition : Diminution rapide de la pression des gaz effectuée dans une installation pétrolière pour des raisons de sécurité.

Voir aussi : vide-vite.

Équivalent étranger : blowdown.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 12 février 2012.

raccordement sur site

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Assemblage, sur un site d'exploitation, des éléments constitutifs d'une unité de production.

Note : Le raccordement sur site concerne généralement les sites d'exploitation en mer.

Équivalent étranger : hook-up.

réception provisoire

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Ensemble des procédures et des opérations préalables à la mise en service d'une installation pétrolière ou gazière.

Note : La réception provisoire a pour objet la vérification de la conformité de l'installation au cahier des charges.

Voir aussi : mise en service.

Équivalent étranger : precommissioning.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 12 janvier 1999.

remise en service

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Ensemble des procédures et des opérations préalables à l'exploitation d'une installation pétrolière ou gazière qui avait été mise hors service.

Voir aussi : mise en service, mise hors service.

Équivalent étranger : recommissioning.

schiste bitumineux

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Roche-mère ayant suivi une évolution incomplète et contenant des matières organiques qui peuvent être transformées en hydrocarbures liquides par traitement thermique.

Équivalent étranger : oil shale.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

station d'accueil sous-marine

Abréviation : SAS.

Domaine : Pétrole et gaz/Production.

Définition : Structure immergée qui est utilisée pour l'amarrage et le rechargement électrique des porte-drones sous-marins.

Voir aussi : porte-drone sous-marin.

Équivalent étranger : docking-station.

thème gazier

Domaine : Pétrole et gaz/Prospection.

Définition : Ensemble de caractéristiques qui définissent un certain type de prospect gazier.

Note : Des prospects forment un thème gazier lorsqu'ils ont en commun le même niveau stratigraphique, la même roche-mère, le même réservoir ou les mêmes mécanismes de piégeage.

Voir aussi : prospect, thème pétrolier.

Équivalent étranger : gas play.

thème pétrolier

Domaine : Pétrole et gaz/Prospection.

Définition : Ensemble de caractéristiques qui définissent un certain type de prospect pétrolier.

Note : Des prospects forment un thème pétrolier lorsqu'ils ont en commun le même niveau stratigraphique, la même roche-mère, le même réservoir ou les mêmes mécanismes de piégeage.

Voir aussi : prospect, thème gazier.

Équivalent étranger : hydrocarbon play, oil play.

II- Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
autonomous underwater vehicle (AUV).	Tous domaines.	drone sous-marin téléguidé (DST).
biokerosene.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biokérosène, n.m., kérosène biologique.
blowdown.	Pétrole et gaz/Production.	baisse de pression.
blowdown.	Pétrole et gaz/Raffinage.	purge express.
cluster, wellhead cluster.	Pétrole et gaz/Exploration-Production.	grappe de puits.
coal-bed methane (CBM), coalbed methane (CBM), coal-bed natural gas (CBNG), coalbed natural gas (CBNG).	Pétrole et gaz/Production.	gaz de charbon.
coal to olefins (CTO), coal-to-olefins (CTO), coal-to-olefins process, CTO process.	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	conversion du charbon en oléfines (CCO).
commissioning.	Pétrole et gaz/Production.	mise en service.
CTO process, coal to olefins (CTO), coal-to-olefins (CTO), coal-to-olefins process.	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	conversion du charbon en oléfines (CCO).
decommissioning.	Pétrole et gaz/Production.	mise hors service.
docking-station.	Pétrole et gaz/Production.	station d'accueil sous-marine (SAS).
feedstock.	Pétrole et gaz/Raffinage.	charge d'alimentation.
feedstock.	Pétrole et gaz.	matière première.
gas play.	Pétrole et gaz/Prospection.	thème gazier.
hook-up.	Pétrole et gaz/Production.	raccordement sur site.
hydrocarbon play, oil play.	Pétrole et gaz/Prospection.	thème pétrolier.
mating.	Pétrole et gaz/Production.	accouplement en mer.

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
methanol to olefins (MTO), methanol-to-olefins (MTO), methanol-to-olefins process, MTO process.	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	conversion du méthanol en oléfines (CMO).
non conventional hydrocarbon, unconventional hydrocarbon.	Pétrole et gaz/Production.	hydrocarbure non conventionnel.
oil play, hydrocarbon play.	Pétrole et gaz/Prospection.	thème pétrolier.
oil shale.	Pétrole et gaz/Production.	schiste bitumineux.
precommissioning.	Pétrole et gaz/Production.	réception provisoire.
recommissioning.	Pétrole et gaz/Production.	remise en service.
remotely-operated vehicle (ROV).	Tous domaines.	drone sous-marin filoguidé (DSF).
unconventional hydrocarbon, non conventional hydrocarbon.	Pétrole et gaz/Production.	hydrocarbure non conventionnel.
venting.	Pétrole et gaz/Production.	mise à l'air, mise à l'atmosphère.
wellhead cluster, cluster.	Pétrole et gaz/Exploration-Production.	grappe de puits.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
accouplement en mer.	Pétrole et gaz/Production.	mating.
baisse de pression.	Pétrole et gaz/Production.	blowdown.
biokérosène, n.m., kérosène biologique.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biokerosene.
charge d'alimentation.	Pétrole et gaz/Raffinage.	feedstock.
conversion du charbon en oléfines (CCO).	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	coal to olefins (CTO), coal-to-olefins (CTO), coal-to-olefins process, CTO process.
conversion du méthanol en oléfines (CMO).	Pétrole et gaz/Pétrochimie.	methanol to olefins (MTO), methanol-to-olefins (MTO), methanol-to-olefins process, MTO process.
drone sous-marin filoguidé (DSF).	Tous domaines.	remotely-operated vehicle (ROV).
drone sous-marin téléguidé (DST).	Tous domaines.	autonomous underwater vehicle (AUV).
gaz de charbon.	Pétrole et gaz/Production.	coal-bed methane (CBM), coalbed methane (CBM), coal-bed natural gas (CBNG), coalbed natural gas (CBNG).
grappe de puits.	Pétrole et gaz/Exploration-Production.	cluster, wellhead cluster.
hydrocarbure non conventionnel.	Pétrole et gaz/Production.	non conventional hydrocarbon, unconventional hydrocarbon.
kérosène biologique, biokérosène, n.m.	Pétrole et gaz/Raffinage.	biokerosene.
matière première.	Pétrole et gaz.	feedstock.

mise à l'air, mise à l'atmosphère.	Pétrole et gaz/Production.	venting.
mise en service.	Pétrole et gaz/Production.	commissioning.
mise hors service.	Pétrole et gaz/Production.	decommissioning.
porte-drone sous-marin (PDS).	Pétrole et gaz/Production.	-
purge express.	Pétrole et gaz/Raffinage.	blowdown.
raccordement sur site.	Pétrole et gaz/Production.	hook-up.
réception provisoire.	Pétrole et gaz/Production.	precommissioning.
remise en service.	Pétrole et gaz/Production.	recommissioning.
schiste bitumineux.	Pétrole et gaz/Production.	oil shale.
station d'accueil sous-marine (SAS).	Pétrole et gaz/Production.	docking-station.
thème gazier.	Pétrole et gaz/Prospection.	gas play.
thème pétrolier.	Pétrole et gaz/Prospection.	hydrocarbon play, oil play.

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'environnement

NOR : CTNX1518152K

liste du 18-8-2015 - J.O. du 18-8-2015

MENESR - MCC

I- Termes et définitions

économie circulaire

Domaine : Environnement-Économie générale.

Définition : Organisation d'activités économiques et sociales recourant à des modes de production, de consommation et d'échange fondés sur l'écoconception, la réparation, le réemploi et le recyclage, et visant à diminuer les ressources utilisées ainsi que les dommages causés à l'environnement.

Voir aussi : développement durable, écoconception, économie verte.

Équivalent étranger : circular economy.

espèce clé de voûte

Variante orthographique : espèce clef de voûte.

Domaine : Environnement-Biologie.

Définition : Espèce dont la disparition compromettrait la structure et le fonctionnement d'un écosystème.

Note : Une espèce clé de voûte est caractérisée par la qualité, le nombre et l'importance des liens qu'elle entretient avec son habitat et les autres espèces.

Voir aussi : écosystème, espèce envahissante, espèce exotique, espèce parapluie, espèce proliférante.

Équivalent étranger : keystone species.

espèce envahissante

Domaine : Environnement-Biologie.

Définition : Espèce exotique dont la population se maintient ou accroît son aire d'implantation en perturbant le fonctionnement des écosystèmes ou en nuisant aux espèces autochtones, par compétition ou par prédation.

Note :

1. Les espèces envahissantes ne représentent qu'un très faible pourcentage des espèces exotiques.

2. On trouve aussi le terme « espèce invasive », qui est déconseillé.

Voir aussi : compétition, espèce clé de voûte, espèce exotique, espèce parapluie, espèce proliférante.

Équivalent étranger : invasive species.

espèce exotique

Domaine : Environnement-Biologie.

Synonyme : espèce allochtone.

Définition : Espèce qui est délibérément introduite ou s'installe accidentellement dans une aire distincte de son aire d'origine.

Note : Une espèce exotique n'est pas nécessairement envahissante.

Voir aussi : espèce clé de voûte, espèce envahissante, espèce parapluie, espèce proliférante.

Équivalent étranger : alien species, allochthonous species, exotic species, non-native species.

espèce parapluie

Domaine : Environnement-Biologie.

Définition : Espèce dont l'habitat doit être sauvegardé pour que soient conservées d'autres espèces, parmi lesquelles certaines sont rares et menacées.

Note : La loutre, le tigre et le panda géant sont des exemples d'espèce parapluie.

Voir aussi : espèce clé de voûte, espèce envahissante, espèce exotique, espèce proliférante.

Équivalent étranger : umbrella species.

espèce proliférante

Domaine : Environnement-Biologie.

Définition : Espèce autochtone ou exotique dont la population connaît une expansion massive ou rapide, souvent au détriment d'autres espèces.

Note :

1. Une espèce prolifère notamment à la suite de modifications de son habitat.

2. On trouve aussi le terme « espèce invasive », qui est déconseillé.

Voir aussi : espèce clé de voûte, espèce envahissante, espèce exotique, espèce parapluie.

Équivalent étranger : expanding species.

génie écologique

Domaine : Environnement.

Définition : Ensemble des connaissances scientifiques, des techniques et des pratiques qui prend en compte les mécanismes écologiques, appliqué à la gestion de ressources, à la conception et à la réalisation d'aménagements ou d'équipements, et qui est propre à assurer la protection de l'environnement.

Voir aussi : ingénierie écologique.

Équivalent étranger : -

ingénierie écologique

Domaine : Environnement.

Définition : Conduite de projets qui, dans sa mise en œuvre et son suivi, applique les principes du génie écologique et favorise la résilience des écosystèmes.

Note : L'ingénierie écologique permet notamment la reconstitution de milieux naturels, la restauration de milieux dégradés et l'optimisation de fonctions assurées par les écosystèmes.

Voir aussi : écosystème, génie écologique, géoingénierie, résilience.

Équivalent étranger : -

II- Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
alien species, allochthonous species, exotic species, non-native species.	Environnement-Biologie.	espèce exotique, espèce allochtone.
circular economy.	Environnement-Économie générale.	économie circulaire.
exotic species, alien species, allochthonous species, non-native species.	Environnement-Biologie.	espèce exotique, espèce allochtone.
expanding species.	Environnement-Biologie.	espèce proliférante.
invasive species.	Environnement-Biologie.	espèce envahissante.
keystone species.	Environnement-Biologie.	espèce clé de voûte, espèce clef de voûte.
non-native species, alien species, allochthonous species, exotic species.	Environnement-Biologie.	espèce exotique, espèce allochtone.
umbrella species.	Environnement-Biologie.	espèce parapluie.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
économie circulaire.	Environnement-Économie générale.	circular economy.

espèce allochtone, espèce exotique.	Environnement-Biologie.	alien species, allochthonous species, exotic species, non-native species.
espèce clé de voûte, espèce clef de voûte.	Environnement-Biologie.	keystone species.
espèce envahissante.	Environnement-Biologie.	invasive species.
espèce exotique, espèce allochtone.	Environnement-Biologie.	alien species, allochthonous species, exotic species, non-native species.
espèce parapluie.	Environnement-Biologie.	umbrella species.
espèce proliférante.	Environnement-Biologie.	expanding species.
génie écologique.	Environnement.	-
ingénierie écologique.	Environnement.	-

(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'agriculture et de la pêche

NOR : CTNX1519163K

liste du 19-8-2015 - J.O. du 19-8-2015

MENESR - MCC

I- Termes et définitions

1. agro-écologie, n.f.

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agrosystèmes durables.

Voir aussi : agriculture durable.

Équivalent étranger : agroecology.

2. agro-écologie, n.f.

Domaine : Agriculture-Environnement.

Définition : Ensemble de pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes.

Note : L'agro-écologie tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles.

Voir aussi : agriculture biologique, agroforesterie.

Équivalent étranger : agroecology.

agroforesterie, n.f.

Domaine : Agriculture-Forêt.

Définition : Mode de production agricole associant sur une même parcelle des plantations d'arbres à d'autres cultures, dans la perspective d'effets bénéfiques réciproques.

Note :

1. Les arbres plantés peuvent appartenir à des essences autres que forestières, notamment fruitières.

2. L'agroforesterie est une des pratiques recommandées en agro-écologie.

Voir aussi : agro-écologie (2).

Équivalent étranger : agroforestry.

1. fileyeur, n.m.

Domaine : Pêche et aquaculture/Pêche maritime.

Définition : Navire de pêche utilisant des filets qu'il dépose sur le fond ou laisse aller à la dérive entre deux eaux.

Note : Il convient de distinguer le fileyeur du chalutier.

Voir aussi : fileyeur (2).

Équivalent étranger : netter.

2. fileyeur, -euse, n.

Domaine : Pêche et aquaculture/Pêche maritime.

Définition : Marin-pêcheur employé sur un fileyeur.

Voir aussi : fileyeur (1).

Équivalent étranger : -

granulé de bois

Domaine : Forêt-Énergie.

Définition : Bâtonnet constitué de sciure et de copeaux de bois compactés, utilisé essentiellement comme source d'énergie.

Équivalent étranger : wood-pellet.

livre généalogique

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Registre dans lequel sont inscrits les reproducteurs d'une race déterminée d'animaux domestiques, avec, éventuellement, leurs descendants et, dans certains cas, leurs performances.

Voir aussi : livre généalogique bovin, livre généalogique équin, livre généalogique ovin.

Équivalent étranger : breed registry, herd-book.

livre généalogique bovin

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Livre généalogique des races de bovins.

Voir aussi : livre généalogique.

Équivalent admis : herd-book.

livre généalogique équin

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Livre généalogique des races de chevaux et, par extension, des races d'ânes.

Voir aussi : livre généalogique.

Équivalent admis : stud-book.

livre généalogique ovin

Domaine : Agriculture/Élevage.

Définition : Livre généalogique des races de moutons.

Voir aussi : livre généalogique.

Équivalent admis : flock-book.

pêche à gué

Domaine : Pêche et aquaculture-Loisirs.

Définition : Pêche à la ligne que l'on pratique dans un cours d'eau en se tenant debout immergé jusqu'à la ceinture.

Voir aussi : pantalon-bottes.

Équivalent étranger : wading.

pêche minotière

Domaine : Pêche et aquaculture/Pêche maritime.

Définition : Pêche dont les captures sont destinées à la production industrielle de farines et d'huiles de poisson.

Note : La pêche minotière se pratique avec des filets à petites mailles qui capturent de grandes quantités de poissons, principalement de petits pélagiques ; elle n'est pas sélective.

Voir aussi : pêche sélective.

Équivalent étranger : fish meal fishery, industrial fishery, reduction fishery.

végétalien, -ienne intégral, -e

Domaine : Tous domaines.

Définition : Adepte du végétalisme intégral.

Note : On trouve aussi le terme « végane », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : végétalisme intégral.

Équivalent étranger : vegan.

végétalisme intégral

Domaine : Tous domaines.

Définition : Mode de vie refusant l'utilisation des animaux au profit de l'homme et excluant en conséquence la consommation, directe ou sous forme de produits transformés, d'animaux et de produits d'origine animale.

Note : On trouve aussi le terme « véganisme », qui n'est pas recommandé.

Voir aussi : végétalien intégral.

Équivalent étranger : veganism.

II- Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2) ou équivalent admis*
agroecology.	Agriculture-Environnement.	agro-écologie , n.f.

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2) ou équivalent admis*
agroforestry.	Agriculture-Forêt.	agroforesterie , n.f.
breed registry, herd-book.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique.
fish meal fishery, industrial fishery, reduction fishery.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	pêche minotière .
flock-book.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique ovin, flock-book*.
herd-book.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique bovin , herd-book*.
herd-book, breed registry.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique.
industrial fishery, fish meal fishery, reduction fishery.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	pêche minotière .
netter.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	1. fileyeur , n.m.
reduction fishery, fish meal fishery, industrial fishery.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	pêche minotière .
stud-book.	Agriculture/Élevage.	livre généalogique équin , stud-book*.
vegan.	Tous domaines.	végétalien, -ienne intégral, -e .
veganism.	Tous domaines.	végétalisme intégral .
wading.	Pêche et aquaculture-Loisirs.	pêche à gué .
wood-pellet.	Forêt-Énergie.	granulé de bois .

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B- Termes français

Terme français (1) ou équivalent admis*	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
agro-écologie , n.f.	Agriculture-Environnement.	agroecology.
agroforesterie , n.f.	Agriculture-Forêt.	agroforestry.
1. fileyeur , n.m.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	netter.
2. fileyeur, -euse , n.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	-
flock-book*, livre généalogique ovin.	Agriculture/Élevage.	flock-book.
granulé de bois .	Forêt-Énergie.	wood-pellet.
herd-book*, livre généalogique bovin .	Agriculture/Élevage.	herd-book.
livre généalogique.	Agriculture/Élevage.	breed registry, herd-book.
livre généalogique bovin , herd-book*.	Agriculture/Élevage.	herd-book.
livre généalogique équin , stud-book*.	Agriculture/Élevage.	stud-book.
livre généalogique ovin, flock-book*.	Agriculture/Élevage.	flock-book.
pêche à gué .	Pêche et aquaculture-Loisirs.	wading.

pêche minotière.	Pêche et aquaculture/Pêche maritime.	fish meal fishery, industrial fishery, reduction fishery.
stud-book* , livre généalogique équin.	Agriculture/Élevage.	stud-book.
végétalien, -ienne intégral, -e.	Tous domaines.	vegan.
végétalisme intégral.	Tous domaines.	veganism.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la biologie

NOR : CTNX1519937K

liste du 19-9-2015 - J.O. du 19-9-2015

MENESR - MCC

I- Termes et définitions

caspase, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéase à cystéine qui, en hydrolysant des liaisons peptidiques qui sont situées après un aspartate, joue un rôle essentiel dans l'apoptose, dans les phénomènes inflammatoires ou dans la réponse immunitaire.

Équivalent étranger : caspase, cysteine-containing aspartate-specific protease.

chromatide, n.f.

Domaine : Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Chacune des deux copies issues de la réplication d'un chromosome au cours du cycle cellulaire et réunies au moins au niveau du centromère avant leur séparation.

Note : Dans une cellule diploïde, les deux chromatides issues d'un même chromosome sont appelées « chromatides sœurs » ; les deux chromatides issues chacune d'un des deux chromosomes de la même paire sont appelées « chromatides homologues ».

Équivalent étranger : chromatid.

complexe cohésine

Forme abrégée : cohésine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Complexe protéique qui assure la cohésion des chromatides sœurs entre elles durant la méiose et la mitose.

Voir aussi : chromatide.

Équivalent étranger : cohesin, cohesin complex.

complexe de blocage transcriptionnel par des ARN

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Complexe protéique nucléaire qui, en se liant à de petits ARN interférents, inhibe la transcription de séquences génomiques cibles par la formation et le maintien d'hétérochromatine, et entraîne simultanément la dégradation d'ARN messagers naissants.

Voir aussi : ARN messager, complexe de blocage de l'expression génique par des ARN, petit ARN interférent.

Équivalent étranger : RITS complex, RNA-induced transcriptional silencing complex.

désoxyribozyme, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : ADN catalytique, ADN-enzyme, n.f.

Définition : ADN artificiel simple brin présentant de multiples propriétés catalytiques.

Voir aussi : ribozyme.

Équivalent étranger : catalytic DNA, deoxyribozyme, DNA enzyme, DNA-zyme.

domaine de mort cellulaire

Forme abrégée : domaine de mort.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Séquence protéique située dans les régions cytoplasmiques des récepteurs de mort cellulaire, qui est nécessaire au déclenchement de l'apoptose.

Note : Par leurs interactions avec d'autres protéines, certains domaines de mort cellulaire, inclus dans de nombreuses protéines de mammifères, interviennent aussi dans les phénomènes inflammatoires, dans la nécrose et dans la réponse immunitaire innée.

Voir aussi : récepteur de mort cellulaire.

Équivalent étranger : death domain (DD).

domaine modifiant la chromatine

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Synonyme : chromodomaine, n.m. (langage professionnel).

Définition : Domaine d'une protéine nucléaire qui, en modulant la structure de la chromatine, modifie localement l'expression de certains gènes.

Équivalent étranger : chromatin organization modifier domain, chromodomain.

gémimine, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine des organismes animaux pluricellulaires, qui concourt à ce qu'une seule réplication de l'ADN ait lieu au cours du cycle cellulaire.

Note : La gémimine intervient dans le contrôle de la prolifération, de la croissance et du développement des cellules, notamment des cellules neuronales et cancéreuses.

Équivalent étranger : geminin.

gémivir, n.m.

Domaine : Biologie/Biologie végétale-Virologie.

Définition : Virus présent chez les plantes, dont la capsid, formée de deux icosaèdres jumelés, contient une ou deux molécules d'ADN circulaire simple brin qui se répliquent en cercle roulant.

Voir aussi : ADN circulaire, réplication en cercle roulant.

Équivalent étranger : geminivirus.

hélitron, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Grand transposon présent chez les eucaryotes, qui se réplique en cercle roulant et qui emporte et insère dans le génome des séquences, parfois fonctionnelles, de gènes différents.

Voir aussi : réplication en cercle roulant, transposon.

Équivalent étranger : helitron.

messager, n.m.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.

Définition : Molécule qui intervient dans la régulation des processus physiologiques en véhiculant une information, notamment en participant à la signalisation cellulaire.

Voir aussi : molécule de signalisation.

Équivalent étranger : messenger.

protéine argonaute

Forme abrégée : argonaute, n.f.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine appartenant à une famille dont les membres participent au blocage de l'expression de certains gènes en hydrolysant leurs ARN messagers.

Voir aussi : complexe de blocage de l'expression génique par des ARN.

Équivalent étranger : Argonaute, Argonaute protein.

protéine ingéniérée

Domaine : Biologie.

Définition : Protéine qui a été modifiée par des opérations d'ingénierie moléculaire lui conférant des propriétés nouvelles.

Équivalent étranger : engineered protein.

récepteur de mort cellulaire

Forme abrégée : récepteur de mort.

Domaine : Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.

Définition : Protéine transmembranaire ubiquitaire qui, grâce à son domaine extracellulaire, reçoit les signaux de l'apoptose, lesquels sont ensuite transmis aux domaines de mort intracellulaires.

Voir aussi : domaine de mort cellulaire.

Équivalent étranger : death receptor (DR).

virion, n.m.

Domaine : Biologie/Virologie.

Définition : Particule extracellulaire sans activité métabolique, qui sert au transport du matériel génétique d'un virus avant l'intégration de celui-ci dans une cellule.

Équivalent étranger : virion.

virophage spoutnik

Forme abrégée : spoutnik, n.m.

Domaine : Biologie/Virologie.

Définition : Virophage à capsidie icosaédrale surmontée de fibrilles, capable d'infecter les virus géants.

Note : Le génome du virophage spoutnik présente des homologues avec celui des mimivirus ou celui de virus infectant des archées, des bactéries ou des eucaryotes.

Équivalent étranger : sputnik.

II- Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
Argonaute, Argonaute protein.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	protéine argonaute, argonaute, n.f.
caspase, cysteine-containing aspartate-specific protease.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	caspase, n.f.
catalytic DNA, deoxyribozyme, DNA enzyme, DNA-zyme.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	désoxyribozyme, n.m., ADN catalytique, ADN-enzyme, n.f.
chromatid.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	chromatide, n.f.
chromatin organization modifier domain, chromodomain.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	domaine modifiant la chromatine, chromodomaine, n.m.
cohesin, cohesin complex.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	complexe cohésine, cohésine, n.f.
cysteine-containing aspartate-specific protease, caspase.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	caspase, n.f.
death domain (DD).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	domaine de mort cellulaire, domaine de mort.
death receptor (DR).	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	récepteur de mort cellulaire, récepteur de mort.
deoxyribozyme, catalytic DNA, DNA enzyme, DNA-zyme.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	désoxyribozyme, n.m., ADN catalytique, ADN-enzyme, n.f.
engineered protein.	Biologie.	protéine ingénierisée.
geminin.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	gémimine, n.f.
geminivirus.	Biologie/Biologie végétale-Virologie.	gémivirus, n.m.
helitron.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	hélitron, n.m.
messenger.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	messenger, n.m.
RITS complex, RNA-induced transcriptional silencing complex.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	complexe de blocage transcriptionnel par des ARN.

virion.	Biologie/Virologie.	virion, n.m.
sputnik.	Biologie/Virologie.	virophage sputnik, spoutnik, n.m.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
ADN catalytique, déoxyribozyme, n.m., ADN-enzyme, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	catalytic DNA, deoxyribozyme, DNA enzyme, DNA-zyme.
argonaute, n.f., protéine argonaute.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	Argonaute, Argonaute protein.
caspase, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	caspase, cysteine-containing aspartate-specific protease.
chromatide, n.f.	Biologie/Biologie cellulaire-Biochimie et biologie moléculaire.	chromatid.
chromodomaine, n.m., domaine modifiant la chromatine.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	chromatin organization modifier domain, chromodomain.
complexe cohésine, cohésine, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	cohesin, cohesin complex.
complexe de blocage transcriptionnel par des ARN.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	RITS complex, RNA-induced transcriptional silencing complex.
déoxyribozyme, n.m., ADN catalytique, ADN-enzyme, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	catalytic DNA, deoxyribozyme, DNA enzyme, DNA-zyme.
domaine de mort cellulaire, domaine de mort.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	death domain (DD).
domaine modifiant la chromatine, chromodomaine, n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	chromatin organization modifier domain, chromodomain.
gémnine, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	geminin.
gémnivirus, n.m.	Biologie/Biologie végétale-Virologie.	geminivirus.
hélitron, n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	helitron.
messenger, n.m.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire-Biologie cellulaire.	messenger.
protéine argonaute, argonaute, n.f.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	Argonaute, Argonaute protein.
protéine ingénierisée.	Biologie.	engineered protein.
récepteur de mort cellulaire, récepteur de mort.	Biologie/Biochimie et biologie moléculaire.	death receptor (DR).
sputnik, n.m., virophage sputnik.	Biologie/Virologie.	sputnik.
virion, n.m.	Biologie/Virologie.	virion.
virophage sputnik, spoutnik, n.m.	Biologie/Virologie.	sputnik.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire des termes généraux de la chimie

NOR : CTNX1519938K

liste du 19-9-2015 - J.O. du 19-9-2015

MENESR - MCC

I - Termes et définitions

1. **adiabatique**, adj.

Antonyme : diatherme, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Synonyme : atherme, adj.

Définition : Se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, imperméable à la chaleur quel que soit son mode de transmission.

Voir aussi : adiabatique (2), athermane.

Équivalent étranger : adiabatic, athermal.

2. **adiabatique**, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit de la transformation d'un système thermodynamique s'effectuant sans échange de chaleur avec le milieu extérieur.

Voir aussi : adiabatique (1), athermique.

Équivalent étranger : adiabatic.

adsorption à pression modulée

Abréviation : APM.

Domaine : Chimie/Génie chimique.

Définition : Processus cyclique au cours duquel ont lieu alternativement l'adsorption d'un gaz par un solide ou un liquide à une pression donnée, puis sa désorption à une pression plus faible.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « adsorption modulée en pression », qui est déconseillée.

Voir aussi : adsorption à température modulée.

Équivalent étranger : pressure swing adsorption (PSA).

adsorption à température modulée

Abréviation : ATM.

Domaine : Chimie/Génie chimique.

Définition : Processus cyclique au cours duquel ont lieu alternativement l'adsorption d'un gaz par un solide ou un liquide à une température donnée, puis sa désorption à une température plus élevée.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « adsorption modulée en température », qui est déconseillée.

Voir aussi : adsorption à pression modulée.

Équivalent étranger : temperature swing adsorption (TSA).

adsorption chimique

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Définition : Adsorption faisant intervenir des liaisons chimiques covalentes, ioniques ou métalliques entre les espèces chimiques adsorbées et l'adsorbant.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « chimisorption », qui est déconseillé.

Voir aussi : adsorption physique, sorption.

Équivalent étranger : chemical adsorption, chemisorption.

adsorption physique

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Définition : Adsorption faisant intervenir exclusivement des forces intermoléculaires entre les espèces chimiques adsorbées et l'adsorbant, sans formation de liaisons chimiques covalentes, ioniques ou métalliques.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « physisorption », qui est déconseillé.

Voir aussi : adsorption chimique, sorption.

Équivalent étranger : physical adsorption, physisorption.

athermane, adj.

Antonyme : diathermane, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, imperméable à la chaleur si celle-ci est transmise par rayonnement.

Voir aussi : adiabatique (1), athermique.

Équivalent étranger : athermanous, athermic.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

athermique, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit d'une transformation de la matière sans production ni consommation de chaleur.

Voir aussi : adiabatique (2), athermane.

Équivalent étranger : athermal.

boîte quantique

Domaine : Chimie-Physique.

Définition : Région de l'espace dont une ou plusieurs dimensions sont suffisamment faibles pour qu'une particule qui y est confinée présente un comportement relevant de la mécanique quantique.

Note :

1. On trouve aussi l'expression « point quantique », qui est déconseillée.

2. Les dimensions d'une boîte quantique sont généralement de l'ordre du nanomètre.

Équivalent étranger : quantum dot.

dégoulotage, n.m.

Domaine : Industrie.

Définition : Suppression d'un goulot d'étranglement dans la chaîne des opérations d'une installation industrielle afin d'en augmenter la capacité de production.

Équivalent étranger : debottlenecking.

diathermane, adj.

Antonyme : athermane, adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, perméable à la chaleur si celle-ci est transmise par rayonnement.

Voir aussi : diatherme.

Équivalent étranger : diathermanous, diathermic.

diatherme, adj.

Antonyme : adiabatique (1), adj.

Domaine : Matériaux-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, perméable à la chaleur quel que soit son mode de transmission.

Voir aussi : diathermane.

Équivalent étranger : diathermal, diathermanous, diathermic.

énergie d'extraction d'un électron

Domaine : Chimie-Physique.

Définition : Énergie minimale qu'il est nécessaire de fournir à un solide pour en extraire un électron.

Note :

1. L'énergie est généralement apportée par le bombardement de la surface du solide par des particules, telles que

des électrons ou des photons.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, les expressions « travail de sortie d'un électron », « travail d'extraction d'un électron » et « fonction de travail », qui sont déconseillées.

Équivalent étranger : electron work function, work function.

intensification des procédés (langage professionnel)

Domaine : Industrie.

Synonyme : optimisation des procédés.

Définition : Mise en œuvre, dans les procédés industriels, de nouvelles technologies visant à économiser les ressources ou à minimiser les impacts environnementaux, tout en maintenant, voire en améliorant, le rendement et la qualité de la production.

Équivalent étranger : process intensification (PI).

laveur, n.m.

Domaine : Chimie/Génie chimique.

Définition : Colonne dans laquelle un gaz est débarrassé de ses impuretés par un liquide circulant à contre-courant.

Équivalent étranger : gas scrubber, wet scrubber.

modernisation, n.f.

Domaine : Industrie.

Définition : Remplacement d'éléments d'une installation industrielle par des éléments plus modernes, qui vise à améliorer les performances de cette installation sans en modifier la conception de base.

Voir aussi : rénovation.

Équivalent étranger : revamping.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 12 janvier 1999.

moulage par expansion

Domaine : Matériaux/Polymères.

Définition : Procédé de fabrication d'une pièce en mousse de polymère consistant à provoquer l'expansion à chaud de billes de polymère contenant un additif volatil, puis à compacter ces billes expansées dans un moule dont elles prennent la forme.

Note : Le moulage par expansion est notamment utilisé pour la production d'emballages ou d'isolants en polystyrène expansé (PSE).

Équivalent étranger : expansion molding (EU), expansion moulding (GB).

pégosité, n.f.

Domaine : Chimie-Matériaux.

Définition : Capacité d'un matériau à adhérer à un support par simple contact.

Équivalent étranger : tack, tackiness.

rendement faradique

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Définition : Rapport entre la quantité d'électricité effectivement produite, absorbée ou utilisée au cours d'un processus électrochimique et la quantité théorique associée à ce processus.

Note : On parle, par exemple, du « rendement faradique » d'un accumulateur d'électricité, d'une cellule galvanique ou d'une cellule d'électrolyse.

Équivalent étranger : coulombic yield, faradic yield.

rendement quantique

Domaine : Chimie-Physique.

Définition : Rapport entre le nombre effectif de photons émis, absorbés ou utilisés au cours d'un processus photophysique ou photochimique et le nombre théorique associé à ce processus.

Note : On parle, par exemple, du « rendement quantique » d'une réaction de fluorescence.

Équivalent étranger : quantum efficiency, quantum yield.

rénovation, n.f.

Domaine : Industrie.

Définition : Remplacement de pièces ou d'éléments, usagés ou non, dans une machine ou un équipement industriel, qui vise à en améliorer les performances.

Voir aussi : modernisation.

Équivalent étranger : retrofit, retrofitting.

sorption, n.f.

Antonyme : désorption, n.f.

Domaine : Matériaux-Chimie/Chimie physique.

Définition : Phénomène physicochimique au cours duquel une espèce chimique se concentre à la surface d'un solide ou d'un liquide, ou pénètre dans celui-ci.

Note : La sorption comprend l'absorption et l'adsorption.

Voir aussi : adsorption chimique, adsorption physique.

Équivalent étranger : sorption.

tension de cellule

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Synonyme : différence de potentiel électrique de cellule, ddp de cellule.

Définition : Différence de potentiel électrique existant entre les deux électrodes d'une cellule électrochimique quand le circuit est ouvert.

Note : On trouve aussi les expressions « force électromotrice » et « potentiel de cellule », qui sont déconseillées.

Voir aussi : cellule électrochimique.

Équivalent étranger : cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.

transformation isotherme

Domaine : Physique-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Changement de l'état thermodynamique d'un système dont la température reste constante tout au long du processus.

Voir aussi : transformation monotherme.

Équivalent étranger : isothermal change, isothermal transformation.

transformation monotherme

Domaine : Physique-Chimie/Thermodynamique.

Définition : Changement de l'état thermodynamique d'un système au cours duquel celui-ci n'échange de la chaleur qu'avec une seule source, la température du système étant la même au début et à la fin de la transformation.

Note : Lors d'une transformation monotherme, la température du système peut varier au cours de l'opération ; en général, ce processus n'est donc pas isotherme.

Voir aussi : transformation isotherme.

Équivalent étranger : monothermal change, monothermal transformation.

xénobiotique, adj. ou n.m.

Domaine : Chimie-Biologie.

Définition :

1. Se dit d'une substance étrangère à une espèce donnée.
2. Se dit d'une substance étrangère à l'ensemble des organismes vivants.

Note : Les pesticides et la plupart des médicaments sont des exemples de xénobiotiques.

Équivalent étranger : xenobiotic (n. ou adj.).

II. - Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
adiabatic, athermal.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	1. adiabatique, adj., atherme, adj.
adiabatic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	2. adiabatique, adj.
athermal.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	athermique, adj.
athermal, adiabatic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	1. adiabatique, adj., atherme, adj.
athermanous, athermic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	athermane , adj.

cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.	Chimie/Chimie physique.	tension de cellule, différence de potentiel électrique de cellule, ddp de cellule.
chemical adsorption, chemisorption.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	adsorption chimique.
coulombic yield, faradic yield.	Chimie/Chimie physique.	rendement faradique.
debottlenecking.	Industrie.	dégoulotage, n.m.
diathermal, diathermanous, diathermic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	diatherme, adj.
diathermanous, diathermic.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	diathermane, adj.
diathermic, diathermal, diathermanous.	Matériaux-Chimie/Thermodynamique.	diatherme, adj.
electron work function, work function.	Chimie-Physique.	énergie d'extraction d'un électron.
expansion molding (EU), expansion moulding (GB).	Matériaux/Polymères.	moulage par expansion.
faradic yield, coulombic yield.	Chimie/Chimie physique.	rendement faradique.
gas scrubber, wet scrubber.	Chimie/Génie chimique.	laveur, n.m.
isothermal change, isothermal transformation.	Physique-Chimie/Thermodynamique.	transformation isotherme.
monothermal change, monothermal transformation.	Physique-Chimie/Thermodynamique.	transformation monotherme.
physical adsorption, physisorption.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	adsorption physique.
potential difference of an electrochemical cell, cell potential, cell voltage.	Chimie/Chimie physique.	tension de cellule, différence de potentiel électrique de cellule, ddp de cellule.
pressure swing adsorption (PSA).	Chimie/Génie chimique.	adsorption à pression modulée (APM).
process intensification (PI).	Industrie.	intensification des procédés, optimisation des procédés.
quantum dot.	Chimie-Physique.	boîte quantique.
quantum efficiency, quantum yield.	Chimie-Physique.	rendement quantique.
retrofit, retrofitting.	Industrie.	rénovation, n.f.
revamping.	Industrie.	modernisation, n.f.
sorption.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	sorption, n.f.
tack, tackiness.	Chimie-Matériaux.	pégosité, n.f.
temperature swing adsorption (TSA).	Chimie/Génie chimique.	adsorption à température modulée (ATM).
wet scrubber, gas scrubber.	Chimie/Génie chimique.	laveur, n.m.
work function, electron work function.	Chimie-Physique.	énergie d'extraction d'un électron.
xenobiotic (n. ou adj.).	Chimie-Biologie.	xénobiotique, adj. ou n.m.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
1. adiabatique , adj., atherme , adj.	Matériaux- Chimie/Thermodynamique.	adiabatic, athermal.
2. adiabatique , adj.	Matériaux- Chimie/Thermodynamique.	adiabatic.
adsorption à pression modulée (APM).	Chimie/Génie chimique.	pressure swing adsorption (PSA).
adsorption à température modulée (ATM).	Chimie/Génie chimique.	temperature swing adsorption (TSA).
adsorption chimique.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	chemical adsorption, chemisorption.
adsorption physique.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	physical adsorption, physisorption.
athermane , adj.	Matériaux- Chimie/Thermodynamique.	athermanous, athermic.
atherme , adj., 1. adiabatique , adj.	Matériaux- Chimie/Thermodynamique.	adiabatic, athermal.
athermique , adj.	Matériaux- Chimie/Thermodynamique.	athermal.
boîte quantique.	Chimie-Physique.	quantum dot.
ddp de cellule, tension de cellule, différence de potentiel électrique de cellule.	Chimie/Chimie physique.	cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.
dégoulotage , n.m.	Industrie.	debottlenecking.
diathermane , adj.	Matériaux- Chimie/Thermodynamique.	diathermanous, diathermic.
diatherme , adj.	Matériaux- Chimie/Thermodynamique.	diathermal, diathermanous, diathermic.
différence de potentiel électrique de cellule, tension de cellule, ddp de cellule.	Chimie/Chimie physique.	cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.
énergie d'extraction d'un électron.	Chimie-Physique.	electron work function, work function.
intensification des procédés, optimisation des procédés.	Industrie.	process intensification (PI).
laveur , n.m.	Chimie/Génie chimique.	gas scrubber, wet scrubber.
modernisation , n.f.	Industrie.	revamping.
moulage par expansion.	Matériaux/Polymères.	expansion molding (EU), expansion moulding (GB).
optimisation des procédés, intensification des procédés.	Industrie.	process intensification (PI).
pégosité , n.f.	Chimie-Matériaux.	tack, tackiness.
rendement faradique.	Chimie/Chimie physique.	coulombic yield, faradic yield.
rendement quantique.	Chimie-Physique.	quantum efficiency, quantum yield.

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
rénovation , n.f.	Industrie.	retrofit, retrofitting.
sorption , n.f.	Matériaux-Chimie/Chimie physique.	sorption.
tension de cellule, différence de potentiel électrique de cellule, ddp de cellule.	Chimie/Chimie physique.	cell potential, cell voltage, potential difference of an electrochemical cell.
transformation isotherme.	Physique-Chimie/Thermodynamique.	isothermal change, isothermal transformation.
transformation monotherme.	Physique-Chimie/Thermodynamique.	monothermal change, monothermal transformation.
xénobiotique , adj. ou n.m.	Chimie-Biologie.	xenobiotic (n. ou adj.).
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de l'ingénierie nucléaire

NOR : CTNX1519616K

liste du 23-9-2015 - J.O. du 23-9-2015

MENESR - MCC

I- Termes et définitions

aggravant unique

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Évènement introduit par convention dans l'étude d'un scénario d'accident et choisi parmi les évènements possibles comme étant celui qui aurait les conséquences les plus graves.

Équivalent étranger : aggravating failure, single aggravating failure.

amont du cycle

Forme développée : amont du cycle du combustible.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Succession des opérations industrielles du cycle du combustible nucléaire précédant le passage du combustible dans le réacteur.

Note : L'amont du cycle du combustible d'oxyde d'uranium comprend l'extraction et le traitement du minerai, la conversion de l'uranium et éventuellement son enrichissement, ainsi que la fabrication des éléments combustibles.

Voir aussi : aval du cycle, conversion, cycle du combustible, élément combustible, enrichissement.

Équivalent étranger : front-end of the fuel cycle, fuel cycle front-end.

arrêt automatique du réacteur

Abréviation : AAR.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Interruption de la réaction en chaîne, effective en quelques secondes, qui se déclenche automatiquement en cas de dépassement des limites du domaine de fonctionnement.

Voir aussi : arrêt d'urgence du réacteur, domaine de fonctionnement, système de limitation de puissance.

Équivalent étranger : automatic shutdown, reactor trip, scram.

arrêt d'urgence du réacteur

Forme abrégée : arrêt d'urgence (AU).

Domaine : Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.

Définition : Interruption de la réaction en chaîne, effective en quelques secondes, qui est déclenchée manuellement, notamment en cas de défaillance de l'arrêt automatique du réacteur, afin d'éviter une situation dangereuse ou d'en réduire les conséquences.

Voir aussi : arrêt automatique du réacteur.

Équivalent étranger : emergency shutdown, scram.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « arrêt d'urgence » au Journal officiel du 22 septembre 2000.

autocreuset, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Couche solide de verre qui se forme sur la paroi interne d'un creuset froid, dont elle assure ainsi la protection.

Note : L'autocreuset permet notamment de limiter la corrosion des parois du creuset froid.

Voir aussi : creuset froid, vitrification de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : self-crucible.

aval du cycle

Forme développée : aval du cycle du combustible.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble des opérations industrielles du cycle du combustible nucléaire postérieures au passage du combustible dans le réacteur.

Note : L'aval du cycle comprend l'entreposage du combustible usé, le recyclage des matières valorisables ainsi que la gestion de déchets radioactifs.

Voir aussi : amont du cycle, combustible usé, cycle du combustible, gestion de déchets radioactifs, stockage de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : back-end of the fuel cycle, fuel cycle back-end.

barillet, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Dispositif rotatif placé dans une cuve remplie de sodium, utilisé pour charger et décharger les assemblages combustibles du cœur d'un réacteur rapide refroidi au sodium ; par extension, l'ensemble formé par le dispositif rotatif et la cuve.

Note :

1. Les assemblages combustibles usés sont conservés temporairement dans le barillet, où on les laisse refroidir.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « barillet sodium ».

Voir aussi : assemblage combustible, réacteur rapide refroidi au sodium.

Équivalent étranger : storage drum.

bloc d'entreposage

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble de modules en béton renfermant chacun un conteneur d'entreposage à sec d'assemblages combustibles usés ou de déchets radioactifs conditionnés.

Note : Chaque module permet le refroidissement du conteneur d'entreposage et participe à la protection contre les rayonnements ionisants.

Voir aussi : assemblage combustible, combustible usé, conteneur d'entreposage.

Équivalent étranger : spent fuel storage modules, storage modules.

chambre d'expansion

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.

Synonyme : plénum, n.m.

Définition : Volume libre ménagé au-dessus ou au-dessous de la colonne de pastilles d'un crayon ou d'une aiguille de combustible nucléaire pour permettre la dilatation de cette colonne et limiter l'augmentation de la pression interne due à la diffusion des produits de fission gazeux.

Voir aussi : aiguille, crayon, pastille de combustible, produit de fission.

Équivalent étranger : plenum.

classe de sûreté

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Niveau d'exigences en matière de sûreté défini pour concevoir, réaliser ou exploiter des systèmes, des structures ou des composants.

Note : Il existe plusieurs classes de sûreté, chacune étant définie en fonction du type d'équipement concerné et de l'importance de cet équipement pour la sûreté.

Voir aussi : sûreté nucléaire.

Équivalent étranger : safety class.

coconversion, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Procédé de fabrication d'une poudre de cristaux d'oxyde mixte d'uranium et de plutonium à partir d'une solution liquide de ces deux éléments.

Note :

1. La coconversion, qui est généralement mise en œuvre après la coextraction, ne permet pas d'isoler le plutonium.

2. La coconversion permet de recycler une partie du combustible et d'obtenir ainsi un combustible neuf.

Voir aussi : coextraction, combustible mox.

Équivalent étranger : co-conversion process, coconversion process.

coextraction, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Procédé de traitement des combustibles usés qui permet d'extraire conjointement, à l'aide d'un solvant, le plutonium et une partie de l'uranium présents dans ces combustibles.

Note : À la différence du procédé PUREX dont elle est dérivée, la coextraction ne permet pas d'isoler le plutonium.

Voir aussi : combustible usé, procédé PUREX.

Équivalent étranger : co-extraction process, coextraction process.

corps migrant

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.

Définition : Élément de petite taille détaché d'un équipement ou introduit par erreur, qui est entraîné par le fluide d'un circuit de réacteur nucléaire.

Note : Un corps migrant peut être, par exemple, une vis ou un petit outil.

Équivalent étranger : loose part.

creuset froid

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Creuset utilisé pour la vitrification de déchets radioactifs, dont les parois sont maintenues à une température inférieure à celle du verre en fusion qu'il contient, ce dernier étant chauffé par induction directe.

Voir aussi : autocreuset, vitrification de déchets radioactifs.

Équivalent étranger : cold crucible.

cycle du combustible

Forme développée : cycle du combustible nucléaire.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Ensemble des opérations industrielles auquel est soumis le combustible nucléaire.

Note : Le cycle du combustible nucléaire se divise en trois phases : l'amont du cycle, le passage dans le réacteur et l'aval du cycle.

Voir aussi : amont du cycle, aval du cycle, combustible nucléaire.

Équivalent étranger : fuel cycle, nuclear fuel cycle.

Attention : Cette publication annule et remplace celle du Journal officiel du 22 septembre 2000.

démarche déterministe de sûreté

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Démarche, utilisée dans l'analyse de sûreté, qui postule la survenue d'événements initiateurs et en étudie les conséquences en faisant des hypothèses, définies par convention, sur le fonctionnement des dispositifs de sûreté.

Voir aussi : analyse de sûreté, conservatif, démarche probabiliste de sûreté, événement initiateur, extension du dimensionnement.

Équivalent étranger : deterministic safety approach.

démarche probabiliste de sûreté

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Démarche, utilisée dans l'analyse de sûreté, qui identifie les scénarios de défaillance et évalue leur probabilité ainsi que leurs conséquences.

Note :

1. La démarche probabiliste de sûreté utilise notamment des études probabilistes de la sûreté.

2. La démarche probabiliste de sûreté est généralement complémentaire de la démarche déterministe de sûreté.

Voir aussi : analyse de sûreté, démarche déterministe de sûreté, étude probabiliste de la sûreté.

Équivalent étranger : probabilistic safety approach.

échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques

Forme abrégée : échelle INES (langage professionnel).

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Classement des événements nucléaires et radiologiques par ordre croissant de gravité.

Note : L'échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, destinée à l'information du public, comporte sept niveaux de gravité définis conjointement par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

Voir aussi : événement nucléaire.

Équivalent étranger : international nuclear and radiological event scale (INES).

Attention : Cette publication annule et remplace celle du terme « échelle internationale des évènements nucléaires » au Journal officiel du 18 juin 2004.

effet xénon

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.

Définition : Augmentation temporaire de la quantité de xénon 135 dans un réacteur à neutrons thermiques, qui se produit à la suite d'une diminution de la puissance de ce réacteur et entraîne un empoisonnement neutronique.

Note : La quantité maximale de xénon 135 atteinte au cours de l'effet xénon est appelée, dans le langage professionnel, « pic xénon ».

Voir aussi : conduite d'un réacteur, poison neutronique, réacteur à neutrons thermiques.

Équivalent étranger : xenon effect.

emballage de transport à sec

Forme abrégée : emballage à sec.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Définition : Emballage de matières radioactives dont l'intérieur est maintenu sec.

Note : On trouve aussi l'expression « emballage sec », qui est déconseillée.

Voir aussi : emballage de matières radioactives, emballage de transport sous eau.

Équivalent étranger : dry package.

emballage de transport sous eau

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.

Synonyme : emballage en eau.

Définition : Emballage de matières radioactives dont l'intérieur est rempli d'eau.

Note : On trouve aussi les expressions « emballage humide » et « emballage sous eau », qui sont déconseillées.

Voir aussi : emballage de matières radioactives, emballage de transport à sec.

Équivalent étranger : wet package.

exclusion de rupture

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.

Définition : Hypothèse consistant, dans l'analyse de sûreté d'un équipement contenant un fluide, à ne pas prendre en compte la rupture complète de cet équipement comme un évènement initiateur.

Note :

1. L'exclusion de rupture implique la mise en œuvre de dispositions particulières relatives à la conception, à la fabrication, à l'exploitation et à la surveillance.
 2. Le circuit de refroidissement primaire est un exemple d'équipement pouvant faire l'objet d'une exclusion de rupture.
- Voir aussi : analyse de sûreté, circuit de refroidissement primaire, évènement initiateur, hypothèse de fuite avant rupture.

Équivalent étranger : break preclusion.

fonction de sûreté

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.

Définition : Fonction d'un dispositif qui contribue à maintenir ou à restaurer la sûreté d'une installation ou d'un équipement.

Note : Par exemple, le dispositif permettant l'insertion rapide des barres de commande dans le cœur du réacteur assure une fonction de sûreté.

Voir aussi : barre de commande, sûreté nucléaire.

Équivalent étranger : safety function.

grappé, adj. (langage professionnel)

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Se dit d'un assemblage combustible de réacteur à eau sous pression qui contient une grappe de commande.

Voir aussi : assemblage combustible, barre de commande, réacteur à eau sous pression.

Équivalent étranger : -

hypothèse de fuite avant rupture

Forme abrégée : fuite avant rupture (FAR).

Domaine : Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.

Définition : Hypothèse, prise en compte dans l'analyse de sûreté, selon laquelle la rupture complète d'une tuyauterie

est toujours précédée d'une fuite qui est détectable dans des délais permettant d'engager les actions nécessaires pour éviter cette rupture.

Note : L'hypothèse de fuite avant rupture s'applique notamment aux tuyauteries principales du circuit de refroidissement primaire.

Voir aussi : analyse de sûreté, circuit de refroidissement primaire, exclusion de rupture.

Équivalent étranger : leak before break (LBB).

point chaud de gaine

Domaine : Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.

Définition : Point d'une gaine de combustible où la température est la plus élevée ; par extension, cette température elle-même.

Note : Le point chaud de gaine est déterminé pour un ensemble d'éléments combustibles donné.

Voir aussi : élément combustible, gaine de combustible.

Équivalent étranger : clad hot spot.

râtelier d'entreposage

Domaine : Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Technologie des réacteurs.

Définition : Support destiné à l'entreposage d'objets radioactifs, notamment les assemblages combustibles.

Voir aussi : assemblage combustible.

Équivalent étranger : rack.

système d'arrêt complémentaire

Abréviation : SAC.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Système autonome qui assure l'arrêt automatique d'un réacteur à neutrons rapides en cas de défaillance du système de commande principal.

Voir aussi : arrêt automatique du réacteur, réacteur à neutrons rapides, système de commande principal.

Équivalent étranger : complementary shutdown system.

système de commande principal

Abréviation : SCP.

Domaine : Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.

Définition : Système de commande d'un réacteur à neutrons rapides qui en assure le pilotage et l'arrêt.

Note : Le système de commande principal est constitué de barres de commande et du contrôle-commande associé.

Voir aussi : arrêt d'un réacteur, barre de commande, conduite d'un réacteur, contrôle-commande, réacteur à neutrons rapides, système d'arrêt complémentaire.

Équivalent étranger : main shutdown system.

tribocorrosion, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire-Matériaux.

Définition : Action combinée de la corrosion et du frottement sur la surface d'un matériau.

Équivalent étranger : tribo-corrosion, tribocorrosion.

II - Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
aggravating failure, single aggravating failure.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	aggravant unique.
automatic shutdown, reactor trip, scram.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt automatique du réacteur (AAR).
back-end of the fuel cycle, fuel cycle back-end.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	aval du cycle, aval du cycle du combustible.
break preclusion.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	exclusion de rupture.

clad hot spot.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.	point chaud de gaine.
co-conversion process, coconversion process.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	coconversion, n.f.
co-extraction process, coextraction process.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	coextraction , n.f.
cold crucible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	creuset froid .
complementary shutdown system.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	système d'arrêt complémentaire (SAC).
deterministic safety approach.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	démarche déterministe de sûreté .
dry package.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	emballage de transport à sec, emballage à sec .
emergency shutdown, scram.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt d'urgence du réacteur, arrêt d'urgence (AU).
front-end of the fuel cycle, fuel cycle front-end.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	amont du cycle, amont du cycle du combustible.
fuel cycle, nuclear fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	cycle du combustible, cycle du combustible nucléaire .
fuel cycle back-end, back-end of the fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	aval du cycle, aval du cycle du combustible .
fuel cycle front-end, front-end of the fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	amont du cycle, amont du cycle du combustible.
international nuclear and radiological event scale (INES).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, échelle INES (langage professionnel).
leak before break (LBB).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	hypothèse de fuite avant rupture, fuite avant rupture (FAR) .
loose part.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	corps migrant .
main shutdown system.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	système de commande principal (SCP) .
nuclear fuel cycle, fuel cycle.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	cycle du combustible, cycle du combustible nucléaire .
plenum.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	chambre d'expansion, plénum , n.m.
probabilistic safety approach.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	démarche probabiliste de sûreté .
rack.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Technologie des réacteurs.	râtelier d'entreposage.
reactor trip, automatic shutdown, scram.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt automatique du réacteur (AAR) .
safety class.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	classe de sûreté .

safety function.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	fonction de sûreté.
scram, automatic shutdown, reactor trip.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt automatique du réacteur (AAR).
scram, emergency shutdown.	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	arrêt d'urgence du réacteur, arrêt d'urgence (AU).
self-crucible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	autocreuset, n.m.
single aggravating failure, aggravating failure.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	aggravant unique.
spent fuel storage modules, storage modules.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	bloc d'entreposage.
storage drum.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	barillet , n.m.
storage modules, spent fuel storage modules.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	bloc d'entreposage.
tribo-corrosion, tribocorrosion.	Ingénierie nucléaire-Matériaux.	tribocorrosion , n.f.
wet package.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	emballage de transport sous eau, emballage en eau.
xenon effect.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	effet xénon.

(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.

(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
aggravant unique.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	aggravating failure, single aggravating failure.
amont du cycle, amont du cycle du combustible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	front-end of the fuel cycle, fuel cycle front-end.
arrêt automatique du réacteur (AAR).	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	automatic shutdown, reactor trip, scram.
arrêt d'urgence du réacteur, arrêt d'urgence (AU).	Ingénierie nucléaire/Exploitation des réacteurs.	emergency shutdown, scram.
autocreuset , n.m.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	self-crucible.
aval du cycle, aval du cycle du combustible.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	back-end of the fuel cycle, fuel cycle back-end.
barillet , n.m.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	storage drum.
bloc d'entreposage.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	spent fuel storage modules, storage modules.
chambre d'expansion, plénum , n.m.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	plenum.

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
classe de sûreté.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	safety class.
coconversion , n.f.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	co-conversion process, coconversion process.
coextraction , n.f.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	co-extraction process, coextraction process.
corps migrant.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	loose part.
creuset froid.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	cold crucible.
cycle du combustible, cycle du combustible nucléaire.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	fuel cycle, nuclear fuel cycle.
démarche déterministe de sûreté.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	deterministic safety approach.
démarche probabiliste de sûreté.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	probabilistic safety approach.
échelle internationale des événements nucléaires et radiologiques, échelle INES (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	international nuclear and radiological event scale (INES).
effet xénon.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs.	xenon effect.
emballage de transport à sec, emballage à sec.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	dry package.
emballage de transport sous eau, emballage en eau.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible.	wet package.
exclusion de rupture.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	break preclusion.
fonction de sûreté.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire.	safety function.
fuite avant rupture (FAR), hypothèse de fuite avant rupture.	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	leak before break (LBB).
grappé , adj. (langage professionnel).	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	-
hypothèse de fuite avant rupture, fuite avant rupture (FAR).	Ingénierie nucléaire/Sécurité nucléaire-Technologie des réacteurs.	leak before break (LBB).
plénum , n.m., chambre d'expansion.	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs-Cycle du combustible.	plenum.
point chaud de gaine.	Ingénierie nucléaire/Physique des réacteurs-Cycle du combustible.	clad hot spot.
râtelier d'entreposage.	Ingénierie nucléaire/Cycle du combustible-Technologie des réacteurs.	rack.
système d'arrêt complémentaire (SAC).	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	complementary shutdown system.

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
système de commande principal (SCP).	Ingénierie nucléaire/Technologie des réacteurs.	main shutdown system.
tribocorrosion, n.f.	Ingénierie nucléaire-Matériaux.	tribo-corrosion, tribocorrosion.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Organisation générale

Commission d'enrichissement de la langue française

Vocabulaire de la défense

NOR : CTNX1519936K

liste du 23-9-2015 - J.O. du 23-9-2015

MENESR - MCC

I- Termes et définitions

aéronef de combat

Domaine : Aéronautique-Défense/Opérations.

Définition : Aéronef militaire à voilure fixe ou tournante, destiné à effectuer des missions de combat visant des objectifs aériens, terrestres ou maritimes.

Équivalent étranger : combat aircraft.

attaque de l'intérieur

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Attaque délibérément effectuée contre son propre camp ou un allié par un individu, un groupe ou une unité constituée.

Voir aussi : tir fratricide.

Équivalent étranger : green on blue, green on blue attack, insider attack.

capacité de projection

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Ensemble des moyens qui permettent d'acheminer une force militaire, parfois avec un préavis très court, loin de son lieu habituel de stationnement, pour exécuter, aussi longtemps que nécessaire, une mission.

Voir aussi : projection.

Équivalent étranger : power projection capacity.

conseiller pour les affaires politiques

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Expert affecté auprès du commandant d'une force projetée pour conseiller ce dernier dans toutes les questions d'ordre politique, tant locales et régionales qu'internationales, en rapport avec sa mission.

Équivalent étranger : polad, political advisor.

engin explosif artisanal

Abréviation : EEA.

Domaine : Défense/Armement.

Définition : Dispositif explosif fabriqué de façon rudimentaire à partir des ressources disponibles, et constitué de composants hétérogènes, militaires ou non militaires.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « engin explosif improvisé (EEI) ».

Équivalent étranger : improvised explosive device (IED).

espace public mondial

Abréviation : EPM.

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Espace ne ressortissant à aucune souveraineté nationale et qui, dans l'intérêt commun, fait l'objet d'une réglementation internationale.

Note : Le cyberspace, l'espace extra-atmosphérique, l'espace aérien international et l'espace maritime international sont des espaces publics mondiaux.

Voir aussi : bien public mondial, espace extra-atmosphérique.

Équivalent étranger : global commons (GC).

force multinationale permanente

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Force militaire dotée d'un état-major multinational permanent, composée d'unités pré-affectées et pourvue de capacités prédéfinies, qui est placée sous commandement multinational dès le temps de paix.

Équivalent étranger : standing multinational force.

fouille opérationnelle

Abréviation : FO.

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Recherche effectuée par une force militaire pour trouver des personnes, des ressources ou des informations dissimulées par l'adversaire.

Note : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « fops ».

Équivalent étranger : military search.

maritimisation, n.f.

Domaine : Défense-Relations internationales.

Définition : Rôle croissant joué par les espaces maritimes dans la sécurité d'un pays, ses approvisionnements et sa prospérité.

Équivalent étranger : -

mise sur pied opérationnelle

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Regroupement des effectifs, des équipements et des moyens logistiques nécessaires à une opération, suivi de l'entraînement adapté des unités ainsi constituées.

Note : La mise sur pied opérationnelle précède généralement la montée en puissance opérationnelle.

Voir aussi : montée en puissance opérationnelle.

Équivalent étranger : operational readiness.

montée en puissance opérationnelle

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Ensemble planifié de mesures visant à assurer progressivement, dans des délais déterminés, l'adéquation des moyens à une mission.

Note : La phase de montée en puissance opérationnelle suit celle de mise sur pied opérationnelle.

Voir aussi : mise sur pied opérationnelle.

Équivalent étranger : build-up.

mutualisation interétatique

Domaine : Défense.

Définition : Mise en commun par différents États de capacités, essentiellement dans les domaines de la logistique, du soutien, de la formation et de l'entraînement.

Note :

1. La mutualisation interétatique a pour but de développer la synergie entre les États partenaires, notamment européens.

2. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « mutualisation et partage ».

Voir aussi : mutualisation interarmées.

Équivalent étranger : pooling and sharing (P&S).

pistolet à impulsion électrique

Abréviation : PIE.

Forme abrégée : pistolet électrique.

Domaine : Défense-Arme/Sécurité.

Définition : Arme individuelle permettant de paralyser un adversaire par l'envoi d'une impulsion électrique.

Note : « Taser », qui est un nom de marque, ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : -

projection, n.f.

Domaine : Défense/Opérations.

Définition : Acheminement, par voie aérienne, maritime ou terrestre, d'une force militaire loin de son lieu habituel de stationnement.

Voir aussi : capacité de projection, force projetable.

Équivalent étranger : projection.

II- Table d'équivalence

A- Termes étrangers

Terme étranger (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent français (2)
build-up.	Défense/Opérations.	montée en puissance opérationnelle.
combat aircraft.	Aéronautique-Défense/Opérations.	aéronef de combat.
global commons (GC).	Défense-Relations internationales.	espace public mondial (EPM).
green on blue, green on blue attack, insider attack.	Défense/Opérations.	attaque de l'intérieur.
improvised explosive device (IED).	Défense/Armement.	engin explosif artisanal (EEA).
insider attack, green on blue, green on blue attack.	Défense/Opérations.	attaque de l'intérieur.
military search.	Défense/Opérations.	fouille opérationnelle (FO).
operational readiness.	Défense/Opérations.	mise sur pied opérationnelle.
polad, political advisor.	Défense-Relations internationales.	conseiller pour les affaires politiques.
pooling and sharing (P&S).	Défense.	mutualisation interétatique.
power projection capacity.	Défense/Opérations.	capacité de projection.
projection.	Défense/Opérations.	projection , n.f.
standing multinational force.	Défense/Opérations.	force multinationale permanente.
(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire.		
(2) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		

B- Termes français

Terme français (1)	Domaine/sous-domaine	Équivalent étranger (2)
aéronef de combat.	Aéronautique-Défense/Opérations.	combat aircraft.
attaque de l'intérieur.	Défense/Opérations.	green on blue, green on blue attack, insider attack.
capacité de projection.	Défense/Opérations.	power projection capacity.
conseiller pour les affaires politiques.	Défense-Relations internationales.	polad, political advisor.
engin explosif artisanal (EEA).	Défense/Armement.	improvised explosive device (IED).
espace public mondial (EPM).	Défense-Relations internationales.	global commons (GC).
force multinationale permanente.	Défense/Opérations.	standing multinational force.
fouille opérationnelle (FO).	Défense/Opérations.	military search.
maritimisation , n.f.	Défense-Relations internationales.	-
mise sur pied opérationnelle.	Défense/Opérations.	operational readiness.
montée en puissance opérationnelle.	Défense/Opérations.	build-up.
mutualisation interétatique.	Défense.	pooling and sharing (P&S).
pistolet à impulsion électrique (PIE), pistolet électrique.	Défense-Armement/Sécurité.	-

projection, n.f.	Défense/Opérations.	projection.
(1) Les termes en caractères gras se trouvent dans la partie I (Termes et définitions).		
(2) Il s'agit d'équivalents anglais, sauf mention contraire.		

Enseignements primaire et secondaire

Organisation

Instances pédagogiques dans les écoles et les collèges : report de l'entrée en vigueur de certaines dispositions

NOR : MENE1518227D

décret n° 2015-1394 du 2-11-2015 - J.O. du 4-11-2015

MENESR - DGESCO A1-2

Vu code de l'éducation, notamment article D. 311-10 ; décret n° 2014-1231 du 22-10-2014 ; décret n° 2014-1377 du 18-11-2014 ; décret n° 2015-1023 du 19-8-2015 ; le Conseil d'État (section de l'intérieur) entendu

Publics concernés : personnels enseignants ; élèves des écoles primaires et des collèges publics et privés sous contrat du ministère de l'éducation nationale, ainsi que des établissements de l'enseignement agricole, publics et privés sous contrat.

Objet : report de l'entrée en vigueur de certaines dispositions du code de l'éducation.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain du jour de sa publication.

Notice : le présent décret reporte à la rentrée 2016 l'entrée en vigueur de dispositions relatives à l'organisation d'instances pédagogiques dans les écoles et les collèges, portant sur la participation d'enseignants du second degré aux conseils de cycle 3 à l'école élémentaire, et sur la participation d'enseignants du premier degré aux conseils des classes de sixième de collège. Cette modification est rendue nécessaire par la modification de la date d'entrée en vigueur de la réforme des cycles d'enseignement de l'école élémentaire et du collège, prévue par le [décret n° 2015-1023 du 19 août 2015](#) modifiant le décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013 relatif aux cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège.

Références : le décret peut être consulté sur le site Légifrance <http://www.legifrance.gouv.fr>.

Article 1 - Les dispositions du deuxième alinéa de l'article [D. 321-14 du code de l'éducation](#) et celles du quatrième alinéa de l'article [R. 421-41-3](#) du même code, dans leur rédaction résultant du [décret du 22 octobre 2014](#) susvisé, entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016.

Le présent article est applicable à Wallis-et-Futuna.

Article 2 - Les dispositions des [articles D. 331-30 et D. 331-52 du code de l'éducation](#), dans leur rédaction résultant du [décret du 18 novembre 2014](#) susvisé, entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2016.

Article 3 - La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre des outre-mer sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 2 novembre 2015

Manuel Valls

Par le Premier ministre :

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Najat Vallaud-Belkacem

La ministre des outre-mer,
George Pau-Langevin

Enseignements primaire et secondaire

École primaire

Horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires

NOR : MENE1526553A

arrêté du 9-11-2015 - J.O. du 24-11-2015

MENESR - DGESCO A1-1

Vu code de l'éducation, notamment articles L. 311-1 à L. 311-4, L. 321-2 à L. 321-4, L. 521-1, L. 551-1 et articles D. 321-1 à D. 321-17, D. 521-10 à D. 521-13 ; arrêté du 12-5-2003 modifié ; avis du CSE du 8-10-2015

Article 1 - La durée hebdomadaire des enseignements à l'école maternelle et à l'école élémentaire est de vingt-quatre heures.

Article 2 - Sous réserve des dispositions prévues à l'article 5, les horaires d'enseignement à l'école élémentaire sont répartis par domaines disciplinaires comme suit :

Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1-CE2)

Domaines disciplinaires	Horaires	
	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne
Français	360 heures	10 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Langues vivantes (étrangères ou régionales)	54 heures	1 h 30
Éducation physique et sportive	108 heures	3 heures
Enseignements artistiques	72 heures	2 heures
Questionner le monde Enseignement moral et civique**	90 heures	2 h 30
Total	864 heures	24 heures*

* 10 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

** Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

Cycle de consolidation (CM1 et CM2)

Domaines disciplinaires	Horaires	
	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne
Français	288 heures	8 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Langues vivantes (étrangères ou régionales)	54 heures	1 h 30
Éducation physique et sportive	108 heures	3 heures

Sciences et technologie	72 heures	2 heures
Enseignements artistiques	72 heures	2 heures
Histoire et géographie Enseignement moral et civique **	90 heures	2 h 30
Total	864 heures	24 heures*

* 12 heures hebdomadaires sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires.

** Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

Article 3 - Sous réserve que l'horaire global annuel de chaque domaine disciplinaire soit assuré, la durée hebdomadaire des enseignements par domaine figurant à l'article 2 peut être ajustée en fonction des projets pédagogiques menés.

Article 4 - Les temps de récréation, d'environ 15 minutes en école élémentaire et 30 minutes en école maternelle, sont déterminés en fonction de la durée effective de la demi-journée d'enseignement. Le temps dévolu aux récréations est à imputer de manière équilibrée dans la semaine sur l'ensemble des domaines d'enseignement.

Article 5 - L'enseignement de la langue régionale peut s'imputer sur les horaires prévus selon des modalités précisées dans le projet d'école ou selon les modalités définies par [l'arrêté du 12 mai 2003](#) susvisé.

Article 6 - Les dispositions de l'arrêté du 9 juin 2008 fixant les horaires des écoles maternelles et élémentaires sont abrogées.

Article 7 - Les dispositions du présent arrêté entrent en application à la rentrée scolaire 2016.

Article 8 - La directrice générale de l'enseignement scolaire est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 9 novembre 2015

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Najat Vallaud-Belkacem

Enseignements primaire et secondaire

Classement des collèges

Modification

NOR : MENH1500679A
arrêté du 19-11-2015
MENESR - DGRH E2-3

Vu décret n° 88-342 du 11-4-1988 modifié ; décret n° 2001-1174 du 11-12-2001 modifié notamment article 24 ; arrêté du 27-7-2015

Article 1 - Les dispositions de l'article 3 de l'[arrêté en date du 27 juillet 2015](#) susvisé sont complétées comme suit :

Académie de Strasbourg

0671909L - Vauban, Strasbourg
Le reste sans changement.

Article 2 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 19 novembre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Enseignements primaire et secondaire

Classement des lycées professionnels

Modification

NOR : MENH1500678A
arrêté du 19-11-2015
MENESR - DGRH E2-3

Vu décret n° 88-342 du 11-4-1988 modifié ; décret n° 2001-1174 du 11-12-2001 modifié notamment article 24 ; arrêté du 27-7-2015

Article 1 - Les dispositions de l'article 1 de l'[arrêté en date du 27 juillet 2015](#) susvisé sont modifiées comme suit :

Au lieu de :

Académie de Nancy-Metz

0540059W - Hélène Bardot, Pont-à-Mousson
0540077R - Alfred Mézières, Longwy
0572012C - Jean-Victor Poncelet, Metz
0572755K - La Malgrange, Thionville
0572756L - Albert Schweitzer, Bitche
0880007E - Marcel Goulette, Charmes

Lire :

Académie de Nancy-Metz

0540077R - Alfred Mézières, Longwy
0572012C - Jean-Victor Poncelet, Metz
0572755K - La Malgrange, Thionville
0572756L - Albert Schweitzer, Bitche
0880007E - Marcel Goulette, Charmes
Le reste sans changement.

Article 2 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 19 novembre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Enseignements primaire et secondaire

Classement des lycées et des écoles des métiers

Modification

NOR : MENH1500680A

arrêté du 19-11-2015

MENESR - DGRH E2-3

Vu décret n° 88-342 du 11-4-1988 modifié ; décret n° 2001-1174 du 11-12-2001 modifié notamment article 24 ; arrêté du 27-7-2015

Article 1 - Les dispositions de l'article 5 de l'[arrêté en date du 27 juillet 2015](#) susvisé sont complétées comme suit :

Académie de Toulouse

0810012Y - Jean Jaurès, Carmaux

Le reste sans changement.

Article 2 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 19 novembre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Enseignements primaire et secondaire

Vie scolaire

Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

NOR : MENE1528696C

circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015

MENESR - DGESCO B3-1 - INTÉRIEUR - MEDDE

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie, inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'enseignement technique ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux inspectrices et inspecteurs de santé et sécurité au travail ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école ; aux directrices et directeurs d'établissement d'enseignement privé sous contrat

Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. En conséquence, chacun doit s'y préparer, notamment pour le cas où leur ampleur retarderait l'intervention des services de secours et où l'école ou l'établissement se trouveraient momentanément isolés. Tel est l'objectif du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à la situation précise de chaque école et de chaque établissement, qui doit permettre la mise en œuvre des mesures de sauvegarde des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours ou le retour à une situation normale.

Le code de la sécurité intérieure dispose en son [article L.721-1](#) que « toute personne concourt par son comportement à la sécurité civile » et que, « en fonction des situations auxquelles elle est confrontée et dans la mesure de ses possibilités, elle veille à prévenir les services de secours et à prendre les premières dispositions nécessaires ». Cette obligation conduit les ministères chargés de la santé, de l'intérieur, de l'écologie et de l'éducation nationale à tout mettre en œuvre pour permettre à la population d'acquiescer des comportements adaptés à sa sûreté et à celle des autres. Les personnels de l'éducation nationale sont, dans le cadre de l'exercice de leur fonction, acteurs à part entière de la sécurité civile.

Élaborée en lien avec l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement, la présente circulaire abroge et remplace la circulaire n° 2002-119 du 29 mai 2002 portant création du PPMS face aux risques majeurs.

Des responsabilités bien définies aux différents niveaux d'organisation de l'État

L'État est garant de la cohérence de la sécurité civile au plan national. La protection des populations compte parmi les missions essentielles des pouvoirs publics.

Au niveau départemental, le plan Orsec (1) « détermine, compte tenu des risques existants dans le département, l'organisation générale des secours et recense l'ensemble des moyens publics et privés susceptibles d'être mis en œuvre » (2). Placé sous la direction unique du préfet de département et mis en œuvre par l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs de réseaux et les associations de sécurité civile, il s'appuie sur une organisation commune pour faire face à tous types de situations d'urgence, prévisibles ou non. Chaque préfet élabore un dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM) mentionnant les risques prévisibles, leurs conséquences sur les personnes et les biens ainsi que les mesures individuelles et collectives pour en réduire les dommages.

Au niveau communal, quand il existe un plan de prévention des risques naturels (PPRn) ou un plan particulier d'intervention (PPI), le maire élabore un plan communal de sauvegarde (PCS) permettant d'assurer la sécurité des personnes et des biens et de faciliter l'intervention des services de secours. Il produit un document d'information

communal sur les risques naturels, miniers et technologiques recensés sur la base des informations transmises par le préfet et affiche les consignes à suivre en cas de danger ou d'alerte. L'élaboration d'un PCS est recommandée à l'ensemble des communes, même celles pour lesquelles tous les phénomènes potentiellement dangereux ne sont pas précisément inclus dans les PPRn ou PPI.

La place du PPMS dans la protection des élèves et des personnels

L'article R. 741-1 du code de la sécurité intérieure prévoit, dans la sous-section 1, les principes communs des plans Orsec, que chaque personne publique ou privée recensée dans ce plan doit préparer sa propre organisation de gestion de l'événement. Dans le cadre de l'organisation propre des acteurs, les établissements d'enseignement des premier et second degrés font partie des établissements recevant du public (ERP) devant s'auto-organiser en cas d'événement majeur les affectant.

Par conséquent, chaque établissement d'enseignement doit prendre en compte les risques prévisibles auxquels il est exposé et déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des élèves et des personnels en cas d'accident majeur. Les écoles et les établissements doivent pour cela se préparer à affronter et gérer ces événements de la manière la mieux appropriée. Cette démarche inclut l'analyse des risques, l'identification des moyens de protection et aboutit à l'élaboration du PPMS. Celui-ci doit faire l'objet d'un exercice annuel spécifique qui, seul, permet de tester et de valider le dispositif, ainsi que d'une actualisation régulière et d'échanges avec les secours locaux.

Les PPMS, même s'ils se distinguent des différents plans de secours, peuvent être articulés avec le dispositif Orsec et avec le PCS pour les communes qui en disposent. Une copie du PPMS est transmise par la voie hiérarchique à l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et au maire de la commune d'implantation. Pour les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale, une copie est également transmise à la collectivité territoriale dont dépend l'établissement.

La dimension éducative : sensibiliser les élèves à la prévention des risques

Les écoles et les établissements du second degré, publics et privés sous contrat, assurent, conformément à l'article D. 312-40 du code de l'éducation, « une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours, une formation aux premiers secours ainsi qu'un enseignement des règles générales de sécurité ». Les actions du PPMS mises en œuvre (mises à jour, exercices...) constituent un contexte éducatif favorable pour l'organisation d'activités pédagogiques contribuant à la formation du futur citoyen. De l'école maternelle au lycée, ce travail prend place dans le cadre des enseignements scolaires et permet aux élèves de structurer des connaissances et des attitudes réfléchies et adaptées face aux risques majeurs.

L'information des familles

Il est nécessaire que les directeurs d'école et les chefs d'établissement donnent aux familles une information claire sur le plan particulier de mise en sûreté élaboré pour faire face aux risques majeurs et aux situations d'urgence auxquels l'école ou l'établissement du second degré, que fréquente leur enfant, peut être confronté. L'adhésion des familles est un facteur déterminant d'efficacité en cas de déclenchement du PPMS. Elle est largement favorisée par la qualité des échanges, l'instauration d'un climat de confiance et d'une communication explicite sur les différents risques et les conduites à tenir.

Généraliser le dispositif à tous les établissements

L'élaboration des PPMS nécessite une implication forte des recteurs d'académie et des IA-Dasen, en liaison avec les préfets. Les autorités académiques mobilisent les personnes ressources dont elles disposent et mettent en place les dispositifs de formation appropriés pour faciliter la généralisation du dispositif.

Dans les académies et les départements, le réseau des correspondants Sécurité et des coordonnateurs et formateurs Risques majeurs, désignés par les recteurs et les IA-Dasen, apportent leur concours à la mise en œuvre d'actions de sensibilisation ou de formation dans ce domaine et à l'élaboration des PPMS.

La liste de ces coordonnateurs académiques et correspondants départementaux est accessible sur le site Éduscol.

Pour atteindre ses objectifs, le PPMS doit être opérationnel et synthétique. Pour aider à l'élaboration et à l'actualisation des PPMS, un guide est mis à disposition des différents acteurs et plus particulièrement des directeurs d'école, des chefs d'établissement et des équipes éducatives. Il comporte un ensemble de fiches permettant de construire un PPMS adapté à chaque école et à chaque établissement. Il sera téléchargeable sur le site Éduscol.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Florence Robine

Pour le ministre de l'intérieur
et par délégation,
Le directeur général de la sécurité civile et de la gestion de crise,
Laurent Prévost

Pour la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie
et par délégation,
La directrice générale de la prévention des risques,
Patricia Blanc

(1) Organisation de la réponse de sécurité civile.

(2) L'article L. 741-1 du code de la sécurité intérieure prévoit que « L'organisation des secours revêtant une ampleur ou une nature particulière fait l'objet, dans chaque département, dans chaque zone de défense et de sécurité et en mer, d'un plan dénommé plan Orsec ».

Annexe

Guide d'élaboration du PPMS

À consulter

- Un dossier documentaire rassemblant les informations, les dispositions réglementaires en vigueur et les ressources nationales et académiques, est consultable sur le site du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche <http://www.education.gouv.fr/ons/cid85820/les-publications-de-l-ons.html>
- Liens sitographiques sur le site Prim.net : <http://www.prim.net/>



PPMS

GUIDE D'ÉLABORATION DU PPMS

A DESTINATION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE, DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ET
DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

SOMMAIRE

Textes de référence.....	3
Information des familles : les bons réflexes en cas d'accident majeur	5
Répartition des missions des personnels : écoles.....	6
Répartition des missions des personnels : collèges-lycées	7
Recommandations générales selon les types de risques.....	9
- Inondation	9
- Feu de forêt.....	9
- Tempête	9
- Cyclone	10
- Séisme	10
- Glissement de terrain	10
- Avalanche.....	11
- Éruption volcanique	11
- Accident Industriel résultant d'un Transport de Matières Dangereuses (TMD).....	11
- Rupture de barrage.....	12
- Accident nucléaire	12
- Attentat ou intrusion extérieure.....	13
Annuaire de crise	14
Mallette de première urgence	15
Fiche des effectifs des Élèves absents ou blessés.....	17
Fiche individuelle d'observation	18
Les conduites à tenir en première urgence (dans les situations particulières de risques majeurs).....	20
- Consignes générales	20
- Consignes en fonction de situations spécifiques	21
Information préventive des populations sur les risques majeurs	25
- Le dossier départemental des risques majeurs (DDRM)	25
- Le dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)	25
Prise en compte de la dimension éducative.....	26

TEXTES DE REFERENCE

TEXTES GENERAUX

- Code de la sécurité intérieure - Livre VII : sécurité civile, acteurs de la sécurité civile
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000025506668&idSectionTA=LEGISCTA000025507266&cidTexte=LEGITEXT000025503132&dateTexte=20120618>
- Code de de la sécurité intérieure - articles L. 741-2 et suivants ; articles R741-1 et suivants
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000025503132&idArticle=LEGIARTI000025506869>
- Code de la sécurité intérieure - articles R. 732-19 et suivants
http://legifrance.prod.vdm.ext.dila.fr/affichCodeArticle.do?jsessionid=32C2C0672A515167ABD79D78A1ECA72D.tpdila10v_1?idArticle=LEGIARTI000029657030&cidTexte=LEGITEXT000025503132&categorieLien=id&dateTexte=20150227
- Code de la sécurité intérieure - arrêté du 23 mars 2007 relatif aux caractéristiques techniques du signal national d'alerte
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006055764>
- Articles R.125-9 et suivants du code de l'environnement
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074220&idArticle=LEGIARTI000006835050&dateTexte=&categorieLien=cid>
- Décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, à la sécurité du travail et à la prévention médicale dans la Fonction publique
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006063791>
- Circulaire du Premier ministre du 2 janvier 2012 relative à l'organisation gouvernementale pour la gestion des crises majeures
http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/01/cir_34453.pdf

TEXTES RELEVANT DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Article D. 312-40 du code de l'éducation relatif à la sensibilisation des élèves à la prévention des risques et aux missions des services de secours
http://www.legifrance.com/affichCodeArticle.do?jsessionid=FD36FF6930C51AF113F17064323AA53B.tpdjo09v_1?idArticle=LEGIARTI000006526455&cidTexte=LEGITEXT000006071191&categorieLien=id&dateTexte=20140625
- Article L. 312-13-1 du code de l'éducation relatif à la sensibilisation des élèves à la prévention des risques et aux missions des services de secours
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000006524771&dateTexte=20110225>
- Code de l'éducation - Chapitre II : Dispositions particulières aux enfants et adolescents handicapés.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=A4BF277C8712D9586FB6CAA5C357A0B6.tpdjo15v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166559&cidTexte=LEGITEXT000006071191&dateTexte=20110222
- B.O. hors série n° 1 du 6 janvier 2000
Protocole national sur l'organisation des soins et des urgences dans les écoles et les établissements publics locaux d'enseignement (EPLÉ)
<http://www.education.gouv.fr/bo/2000/hs1/default.htm>
- Circulaire n° 2006-085 du 24 mai 2006 relative à l'éducation à la responsabilité en milieu scolaire
Sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, formation aux premiers secours et enseignement des règles générales de sécurité
<http://www.education.gouv.fr/bo/2006/33/MENE0601175C.htm>

PPMS

■ Circulaire n° 2003-210 du 1 décembre 2003 relative à la santé des élèves : programme quinquennal de prévention et d'éducation, IV. Développer chez les élèves des comportements civiques et solidaires : généraliser l'apprentissage des gestes qui sauvent

<http://www.education.gouv.fr/bo/2003/46/MENE0302706C.htm>

■ Circulaire n° 99-181 du 10 novembre 1999, B.O. n° 41 du 18 novembre 1999

Accueil des enfants et des adolescents atteints de troubles de santé évoluant sur une longue période dans le premier et le second degrés.

<http://www.education.gouv.fr/bo/1999/41/default.htm>

INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

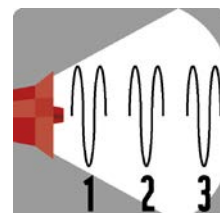
En cas d'alerte

Signal émis par des sirènes :

3 cycles d'alerte (son montant et descendant)

Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes,

Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles.



Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.



FRÉQUENCE France Bleu :Mhz

FRÉQUENCE France Info :Mhz

FRÉQUENCE France Inter :Mhz

(à compléter)

FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :

.....Mhz

(à compléter)



N'allez pas chercher votre enfant pour ne pas l'exposer, ni vous exposer à toutes sortes de risques.



Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu dans son école ou son établissement.

Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux afin que les secours puissent s'organiser le plus rapidement possible.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

ÉCOLES

REPARTITION DES MISSIONS DES PERSONNELS

FRÉQUENCE France Bleu :Mhz
 FRÉQUENCE France Info :Mhz
 FRÉQUENCE France Inter :Mhz
 (à compléter)
 FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :
Mhz
 (à compléter)

DIRECTEUR (TRICE) ou faisant fonction	
<ul style="list-style-type: none"> Activer le plan particulier de mise en sûreté S'assurer de la mise en place des différents postes Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités 	<p><input type="checkbox"/></p> <p><i>Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours :</i></p> <p>Tél. fixe : <i>(si possible différent du numéro du standard)</i></p> <p>Mobile (éventuellement) :</p>
PERSONNES RESSOURCES (enseignants, ATSEM, auxiliaires, assistants...)	
<ul style="list-style-type: none"> Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> Contrôler l'accès de l'établissement 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, selon le cas, électricité...) 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> S'assurer que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier) 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> Gérer les communications téléphoniques (secours, familles...) 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'encadrement des élèves (liste des présents, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents) 	<p><input type="checkbox"/></p>

COLLEGES-LYCÉES

REPARTITION DES MISSIONS DES PERSONNELS

FRÉQUENCE France Bleu :Mhz
 FRÉQUENCE France Info :Mhz
 FRÉQUENCE France Inter :Mhz
 (à compléter)
 FRÉQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :
Mhz
 (à compléter)

CHEF D'ÉTABLISSEMENT ou son représentant	
<ul style="list-style-type: none"> • Activer le plan particulier de mise en sûreté • S'assurer de la mise en place des différents postes • Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités • Réceptionner, noter et communiquer toute information sur la situation et son évolution 	<p><input type="checkbox"/></p> <p><i>Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités et les secours :</i></p> <p>Tél. fixe : <i>(si possible différent du numéro du standard)</i></p> <p>Mobile (éventuellement) :</p>
PERSONNES RESSOURCES	
(personnel de direction, personnel enseignant, personnel d'éducation, personnel administratif, personnel technique, personnel de santé, personnel de surveillance, auxiliaires, assistants...)	
<ul style="list-style-type: none"> • Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Établir et maintenir les liaisons internes 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'encadrement des élèves et les opérations de regroupement 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Établir la liste des absents 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Signaler les blessés ou personnes isolées 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Gérer l'attente 	<p><input type="checkbox"/></p>
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la logistique interne 	<p><input type="checkbox"/></p>

PPMS

<ul style="list-style-type: none"> • Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, selon le cas, électricité) 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les accès de l'établissement 	<input type="checkbox"/>

Établir la liaison avec les secours

<ul style="list-style-type: none"> • Informer les secours de l'évolution de la situation : effectifs, lieux de confinement ou de regroupement externe, blessés éventuels 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et accompagner les secours lors de leur arrivée sur les lieux (informations sur les personnes blessées ou isolées et celles mises en sûreté) 	<input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> • Leur remettre les plans de l'établissement avec localisation des coupures et locaux spécifiques (électriques, stockages particuliers)... 	<input type="checkbox"/>

Assurer la liaison avec les familles

<p>En cas d'appel des familles,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler de ne pas venir chercher les enfants, d'éviter de téléphoner, d'être prudent avec les informations qui n'émanent pas des autorités • Rassurer et informer suivant les consignes du chef d'établissement 	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------

Relation avec la presse

<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les consignes du chef d'établissement 	<input type="checkbox"/>
--------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES SELON LES TYPES DE RISQUES

Respectez les consignes diffusées par France Bleu, France Info, France Inter ou la radio locale conventionnée par le préfet.

INONDATION

- ▶ **Si les délais sont suffisants :**
 - évacuation préventive possible effectuée par les autorités.
- ▶ **Si les délais sont insuffisants :**
 - rejoignez les zones prévues en hauteur (étages, collines, points hauts...) ;
 - n'allez pas à pied ou en voiture dans une zone inondée.
- ▶ **Dans tous les cas :**
 - coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité ;
 - ne prenez pas l'ascenseur ;
 - fermez portes, fenêtres, aérations...
 - mettez en hauteur le matériel fragile.

FEU DE FORET

- Prévenez les services de secours.
- Ne vous approchez pas de la zone d'incendie, ni à pied, ni en voiture.
- Éloignez-vous dans la direction opposée à la propagation de l'incendie, vers une zone externe prévue dans votre plan particulier de mise en sûreté.
- ▶ **Si le feu menace les bâtiments :**
 - ouvrez les portails, libérez les accès aux bâtiments ;
 - confinez-vous : fermez volets et fenêtres et bouchez soigneusement les fentes des fenêtres et bouches d'aération ;
 - évitez de provoquer des courants d'air.

TEMPÊTE

- ▶ **Si les délais sont suffisants :**
 - évacuation préventive possible.
- ▶ **Si les délais sont insuffisants :**
 - rejoignez des bâtiments en dur ;
 - éloignez-vous des façades sous le vent et des vitres ;
 - fermez portes et volets ;
 - surveillez ou renforcez, si possible, la solidité des éléments de construction ;
 - renforcez la solidité des baies vitrées en utilisant du ruban adhésif ;
 - enlevez et rentrez tous les objets susceptibles d'être emportés (tables, chaises,...) ;
 - limitez les déplacements.

PPMS

CYCLONE

▶ Avant :

- fermez et attachez les volets ;
- renforcez-les, si nécessaire, en clouant des planches ;
- consolidez les vitres avec une planche de contreplaqué fixée à l'extérieur ou à défaut en collant du ruban adhésif en étoile.

▶ Pendant :

- abritez-vous dans un bâtiment solide ;
- ne sortez pas ;
- tenez-vous loin des vitres ;
- attendez la fin de l'alerte avant de sortir.

SEISME

▶ Pendant les secousses, restez où vous êtes :

- **à l'intérieur** : mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, éloignez-vous des fenêtres ;
- **à l'extérieur** : ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer, éloignez-vous des bâtiments.

▶ Après les secousses :

- coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité ;
- ne prenez pas les ascenseurs ;
- évacuez vers les zones extérieures prévues dans votre plan de mise en sûreté ;
- n'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

GLISSEMENT DE TERRAIN

▶ Si les délais sont suffisants :

- évacuation possible effectuée par les autorités.

▶ Pendant :

- **à l'intérieur**, abritez-vous sous un meuble solide, éloignez-vous des fenêtres ;
- **à l'extérieur**, essayez d'entrer dans le bâtiment en dur le plus proche, sinon fuyez latéralement.

▶ Après :

- évacuez les bâtiments et n'y retournez pas ;
- éloignez-vous de la zone dangereuse ;
- rejoignez le lieu de regroupement prévu dans votre plan particulier de mise en sûreté ;
- n'entrez pas dans un bâtiment endommagé.

PPMS

AVALANCHE

▶ Avant :

- signalez votre itinéraire précis auprès des professionnels de la montagne ou à l'entourage proche ;
- ne sortez jamais seul en ski de randonnée ;
- ne sortez pas des pistes de ski autorisées, balisées et ouvertes ;
- respectez toutes les signalisations (panneaux et balises) et ne stationnez pas dans les « couloirs d'avalanche ».

▶ Au déclenchement :

- fuyez latéralement, si vous êtes à ski pour sortir du couloir d'avalanche.

▶ Pendant :

- faites de grands mouvements de natation pour rester en surface ;
- essayez de former une poche d'air ;
- ne criez pas afin d'économiser vos forces.

ÉRUPTION VOLCANIQUE

- En cas d'émission de cendres ou de gaz, protégez-vous le nez et la bouche à travers un linge, humide de préférence.
- N'évacuez que sur l'ordre des autorités.

ACCIDENT INDUSTRIEL RESULTANT D'UN TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES (TMD)

▶ Nuage toxique :

- regroupez tout le monde à l'abri dans les locaux de confinement prévus dans votre plan particulier de mise en sûreté ;
- fermez portes et fenêtres et calfeutrez les ouvertures (aérations...) ;
- coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité si nécessaire ;
- évitez toute flamme ou étincelle en raison du risque éventuel d'explosion ;
- en extérieur : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent et rejoindre le bâtiment le plus proche.

▶ Explosion :

- évacuez dans le calme tout le monde vers les lieux de mise en sûreté externes en évitant les zones fortement endommagées (chutes d'objets, de pylônes...) ;
- coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité.

PPMS

► **Explosion suivie d'un nuage toxique :**

- regroupez tout le monde à l'abri dans les zones de confinement ; ces lieux doivent être éloignés des baies vitrées et fenêtres endommagées ;
- coupez ventilation, chauffage, gaz et électricité.

► **Dans tous les cas :**

évacuation possible effectuée par les autorités.

RUPTURE DE BARRAGE

► **L'alerte** est donnée par un signal spécifique de type « corne de brume »

- rejoignez le plus rapidement possible les points de regroupement sur les hauteurs situées à proximité et prévues avec les autorités dans votre plan particulier de mise en sûreté ; respectez les itinéraires également prévus dans votre plan ;
- à défaut, réfugiez-vous dans les étages supérieurs d'un bâtiment élevé et solide.

► **Si les délais sont suffisants**

Évacuation possible effectuée par les autorités :

ACCIDENT NUCLEAIRE

- regroupez tout le monde dans les locaux de mise à l'abri prévus dans votre plan particulier de mise en sûreté ;
- fermez portes et fenêtres et calfeutrez les entrées d'air ;
- coupez ventilation et chauffage.

► **Attendez les consignes des autorités**

En fonction du type d'accident et de l'évolution possible les autorités peuvent :

- demander la prise d'un comprimé d'iode stable (rejets contenant de l'iode radioactif) ;
- ou / et décider d'une évacuation (rejoindre dans le calme le point de rassemblement fixé).

ATTENTAT OU INTRUSION EXTERIEURE

► Au déclenchement des faits ou d'une alerte

- Analyser l'environnement dès l'apparition de la menace, localiser si possible la zone où se trouve l'individu ou le groupe d'individus afin de déterminer la conduite à tenir : **évacuation ou confinement** ;
- se mettre si possible en contact avec les personnes ressources de l'établissement ;
- appeler dans la mesure du possible les services de police ou de gendarmerie : décliner sa qualité, décrire la situation le plus précisément possible (nombre d'individus, localisation, type d'armes) ;
- rester calme pour ne pas communiquer son stress.

► Choix n°1 : l'évacuation

- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche ;
- demander un silence absolu ;
- suivre les directives des services de secours et des forces d'intervention ;
- signaler la localisation des victimes éventuelles ;
- signaler l'emplacement du point de rassemblement.

► Choix n°2 : le confinement

- Identifier le(s) local (-aux) le(s) plus sûr(s) à proximité immédiate ;
- verrouiller les portes puis se barricader en plaçant des éléments encombrants devant la porte (tables, chaises, bureau...) ;
- faire s'éloigner les élèves et personnels des portes, murs et fenêtres ;
- leur demander de s'allonger ;
- éteindre les lumières ;
- demander un silence absolu ;
- faire mettre en silencieux les téléphones portables ;
- une fois les personnes confinées, maintenir le contact avec les services de police et de gendarmerie pour signaler la localisation exacte, le nombre de blessés et le nombre de réfugiés ;
- rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer ;
- attendre les consignes des forces d'intervention pour évacuer.

ANNUAIRE DE CRISE¹

ÉCOLE OU ÉTABLISSEMENT

LIGNE DIRECTE : (à communiquer aux autorités et aux secours)

ADRESSE :
.....

ACCES DES SECOURS :
.....

CAUSES POSSIBLES DE SURACCIDENT² :
.....

SERVICES	CONTACTS	N° DE TELEPHONE
Éducation nationale		
Rectorat
Direction académique
IEN (1 ^{er} degré)
Chef d'établissement
Préfecture		
Sécurité civile
Mairie		
Service éducation
Service environnement
Secours		
Pompiers
SAMU

¹ À disposition du chef d'établissement ou du directeur d'école, certains numéros devant rester confidentiels.

² Il est utile de noter les équipements de l'établissement qui pourraient entraîner des accidents supplémentaires (transformateurs, canalisation gaz, bouteilles de gaz, stockage de produits dangereux, fuel...).

MALLETTE DE PREMIERE URGENCE

(à placer dans chaque lieu de mise en sûreté)

DOCUMENTS

- Tableau d'effectifs vierge (Annexe 8)
- Fiche « conduites à tenir en première urgence » (Annexe 10)
- Copie de la fiche de mission des personnels et des liaisons internes
- Plan indiquant les lieux de mise en sûreté (internes ou externes)
- Fiches individuelles d'observation (Annexe 9)

Matériel

- Brassards (pour identifier les personnes ressources) ;
- radio à piles (avec piles de rechange) et inscription des fréquences de France Bleu, France Info, France Inter ou de la radio locale conventionnée par le préfet ;
- rubans adhésifs (larges) ;
- ciseaux ;
- linges, chiffons, essuie-tout ;
- lampe de poche avec piles ;
- gobelets ;
- seau ou sacs plastiques (si pas d'accès W-C) ;
- eau (si pas d'accès point d'eau) ;
- jeux de cartes, dés, papier, crayons...

Mallette de première urgence

Cette mallette de première urgence est en conformité avec celle du prochain protocole des soins et des urgences.

- Savon de Marseille ;
- antiseptique ;
- sucres enveloppés ;
- flacons de solution hydro alcoolique (SHA) ;
- dosettes de sérum physiologique ;
- pince à échardes ;
- paire de ciseaux ;
- thermomètre frontal ;
- couverture isothermique ;
- coussin réfrigérant ou compresses watergel ;
- compresses individuelles ;
- mouchoirs en papier
- garnitures périodiques
- pansements adhésifs hypoallergiques et sparadrap ;
- pansements compressifs ;
- nandes de gaze de 5cm, 7cm et 10cm et filets à pansement ;
- écharpe de 90 cm de base ;
- talkie-walkies ;

PPMS

- masques de protection dits « chirurgicaux » ou « anti-projections ».
- NB : les quantités de produits varient en fonction du nombre de lieux de mise en sûreté, en fonction aussi du nombre d'élèves :
- choisir de petits conditionnements ;
 - le matériel et les produits doivent être vérifiés, remplacés ou renouvelés ;
 - pour les élèves faisant l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI), penser à se munir de leur traitement spécifique.

FICHE INDIVIDUELLE D'OBSERVATION³

(à remettre aux secours)

NOM DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT	TAMPON
.....	

NOM	PRENOM	AGE	SEXE (M/F)

Maladies connues (asthme...) :

Projet d'accueil individualisé (PAI) : **NON** **OUI** (joindre le traitement)

Cochez ce que vous avez observé

<input type="checkbox"/> Répond	
<input type="checkbox"/> Ne répond pas	
<input type="checkbox"/> Réagit au pincement	
<input type="checkbox"/> Ne réagit pas au pincement	
<input type="checkbox"/> Difficultés à parler	
<input type="checkbox"/> Difficultés à respirer	
<input type="checkbox"/> Respiration rapide	
<input type="checkbox"/> Plaies	
<input type="checkbox"/> Membre déformé	
<input type="checkbox"/> Mal au ventre	
<input type="checkbox"/> Envie de vomir	
<input type="checkbox"/> Vomissements	
<input type="checkbox"/> Tête qui tourne	
<input type="checkbox"/> Sueurs	
<input type="checkbox"/> Pâleur	
<input type="checkbox"/> Agitation	
<input type="checkbox"/> Angoisse	
<input type="checkbox"/> Pleurs	
<input type="checkbox"/> Tremblements	
<input type="checkbox"/> Autre (préciser)	
DUREE DES SIGNES OBSERVES	

Fiche établie par :

NOM :

Fonction :

Jour :

Heure :

³ à dupliquer et à mettre dans les mallettes de première urgence en plusieurs exemplaires, à disposition des personnes ressources.

PPMS

Notez ce que vous avez fait :

.....

.....

.....

LES CONDUITES A TENIR EN PREMIERE URGENCE

(DANS LES SITUATIONS PARTICULIERES DE RISQUES MAJEURS)

CONSIGNES GENERALES

Après avoir rejoint les lieux de mise en sûreté :

- utiliser la trousse de première urgence ;
- se référer, si nécessaire, aux protocoles d'urgence pour les élèves malades ou handicapés ;
- expliquer ce qui se passe et l'évolution probable de la situation ;
- établir la liste des absents (annexe 8) ;
- repérer les personnes en difficulté ou à traitement médical personnel ;
- recenser les élèves susceptibles d'aider, si nécessaire ;
- déterminer un emplacement pour les WC ;
- proposer aux élèves des activités calmes ;
- suivre les consignes en fonction des situations spécifiques (saignement du nez, « crise de nerfs »...)
- remplir une fiche individuelle d'observation (annexe 9) pour toutes les personnes fortement indisposées ou blessées.

PRINCIPE DE PRIORISATION DES CONDUITES À TENIR EN PREMIERE URGENCE

1/ URGENCES VITALES

- arrêt cardiaque
- perte de connaissance
- hémorragie externe
- écrasement de membres
- effet de blast
- trauma du rachis

2/ URGENCES RELATIVES (à traiter APRES toutes les urgences vitales)

- malaises (aggravation de maladies – difficultés respiratoires – maux de ventre)
- brûlures
- plaies
- crise convulsive (épilepsie)
- fractures / luxations

3/ NON URGENT (à traiter APRES toutes les urgences vitales)

- stress
- panique
- agitation

IMPORTANT : on ne traite une urgence qu'en l'absence d'urgence supérieure. Je ne traite pas les urgences relatives si une urgence vitale reste à prendre en charge. Idem, je ne traite pas un cas non urgent si une urgence relative reste à prendre en charge.

Si du personnel reste disponible pendant le traitement de toutes les urgences prioritaires, il peut commencer à traiter les urgences secondaires.

CONSIGNES EN FONCTION DE SITUATIONS SPECIFIQUES

1- L'ENFANT OU L'ADULTE SAIGNE DU NEZ

Il saigne spontanément :

- le faire asseoir ;
- le faire se moucher ;
- faire comprimer les narines par une pince pouce / index pendant dix minutes ;
- respirer par la bouche sans parler ;
- Si le saignement ne s'arrête pas, prendre dès que possible un avis médical.

Il saigne après avoir reçu un coup sur le nez ou sur la tête :

- réaliser les gestes qui s'imposent (comprimer l'endroit qui saigne) ;
- surveiller l'état de conscience ;
- si perte de connaissance (voir situation 5) ;
- prendre dès que possible un avis médical.

2- L'ENFANT OU L'ADULTE FAIT UNE « CRISE DE NERFS »

Signes possibles (un ou plusieurs) :

- crispation ;
- difficultés à respirer ;
- impossibilité de parler ;
- angoisse ;
- agitation ;
- pleurs ;
- cris.

Que faire ?

- l'isoler si possible ;
- le mettre par terre, assis ou allongé ;
- desserrer ses vêtements ;
- le faire respirer lentement ;
- le faire parler ;
- laisser à côté de lui une personne calme et rassurante.

3- STRESS INDIVIDUEL OU COLLECTIF

Ce stress peut se manifester pour quiconque

Signes possibles : (un ou plusieurs)

- agitation ;
- hyperactivité ;
- agressivité ;
- angoisse ;

- envie de fuir ... panique.

Que faire ?

En cas de stress individuel

- isoler l'enfant ou l'adulte, s'en occuper personnellement (confier le reste du groupe à un adulte ou un élève « leader ») ;
- expliquer, rassurer, dialoguer ;

En cas de stress collectif

- être calme, ferme, directif et sécurisant ;
- rappeler les informations dont on dispose, les afficher ;
- se resituer dans l'évolution de l'événement (utilité de la radio) ;
- distribuer les rôles et responsabiliser chacun.

4- L'ENFANT OU L'ADULTE NE SE SENT PAS BIEN MAIS RÉPOND (MALAISE, AGGRAVATION DE MALADIE LIÉE AUX CIRCONSTANCES...)

Signes possibles : (un ou plusieurs)

- maux de tête, vertiges, pâleur, sueurs, nausées, douleur, problème à respirer, mal au ventre, angoisse, tremblement, sensation de froid, perte de connaissance.

Questions :

- a-t-il un traitement ?
- quand a-t-il mangé pour la dernière fois ?
- a-t-il chaud ? froid ?

Que faire ?

- aider à prendre le traitement adapté (ou sucre) ;
- desserrer les vêtements, le rassurer et le protéger (froid, chute intempestive...) ;
- le laisser dans la position où il se sent le mieux ;
- surveiller.

Si les signes ne disparaissent pas : donner 2-3 morceaux de sucre (même en cas de diabète).

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

5- L'ENFANT OU L'ADULTE A PERDU CONNAISSANCE

Signes :

- il respire ;
- il ne répond pas, n'obéit pas à un ordre simple ;

Que faire ?

- le mettre « sur le côté » (position latérale de sécurité) ;
- ne rien lui faire absorber ;
- le surveiller ;
- s'il reprend connaissance, le laisser sur le côté et continuer à le surveiller ;
- faire appel aux services de secours.

6- L'ENFANT OU L'ADULTE FAIT UNE « CRISE D'ÉPILEPSIE » (CRISE CONVULSIVE GÉNÉRALISÉE)

Signes :

- perte de brutale connaissance : il ne réagit pas, ne répond pas ;
- son corps se raidit, il a des secousses des membres.

Il peut :

- se mordre la langue ;
- devenir bleu ;
- baver ;
- perdre ses urines.

Que faire ? Respecter la crise :

- accompagner la personne au sol, si l'on assiste au début de la crise ;
- ne rien mettre dans la bouche, et surtout pas vos doigts ;
- éloigner les personnes et les objets pour éviter qu'il ne se blesse ;
- ne pas essayer de le maintenir ou de l'immobiliser ;
- glisser une couverture (ou équivalent) sous la tête ;
- quand les secousses cessent, le mettre en position latérale de sécurité (« sur le côté ») et le laisser dans cette position jusqu'au réveil ;
- rassurer les autres.

Remarques : il peut faire du bruit en respirant, cracher du sang (morsure de langue)

Ne pas essayer de le réveiller : il se réveillera lui-même et ne se souviendra de rien.

Si les signes persistent, faire appel aux services de secours.

ATTENTION : SI LA CRISE SE RÉPÈTE, IL S'AGIT D'UN SIGNE DE GRAVITÉ !

7- TRAUMATISMES DIVERS

Pour toutes les autres situations, en particulier traumatismes (plaies, hémorragies, fractures, traumatismes divers...) :

Faire appel aux services de secours

En attendant leur arrivée :

- éviter toute mobilisation, tout mouvement du membre ou de l'articulation lésé ;
- isoler l'adulte ou l'enfant et le rassurer ;
- couvrir et surveiller l'adulte ou l'enfant ;
- en cas de plaie ou d'hémorragie, mettre un pansement serré (sauf en cas de présence d'un corps étranger)
- en cas de fracture, ne pas déplacer, immobiliser le membre ou l'articulation avec une écharpe par exemple (sur les membres supérieurs uniquement).

8- ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG

Définition :

Exposition percutanée (piqûre ou coupure) ou tout contact direct sur une peau lésée ou des muqueuses (bouche, yeux) avec du sang ou un liquide biologique souillé par du sang.

Signes :

- une coupure ou une piqûre s'est produite avec un objet ayant été en contact avec un liquide biologique contaminé par du sang ;
- du sang ou un liquide biologique contenant du sang est projeté sur une muqueuse (yeux, bouche...) ou sur une peau lésée (lésions non cicatrisées, maladie de la peau...).

Que faire ?

- interrompre immédiatement l'action de secours, si possible ;
- se faire relayer.

Sur une plaie :

- nettoyer immédiatement à l'eau courante et au savon puis rincer ;
- réaliser l'asepsie, en assurant un temps de contact d'au moins 5 minutes à l'aide de Dakin, ou de Javel (9°) ou d'un antiseptique iodé.

Projection sur les muqueuses :

- rincer durant 5 minutes au moins avec un soluté isotonique ou à défaut de l'eau ;
- demander un avis médical

Si la situation le permet, lorsque la gravité de l'état d'un enfant ou d'un adulte impose de faire appel aux services de secours, prévenir le directeur d'école ou le chef d'établissement.

INFORMATION PRÉVENTIVE DES POPULATIONS SUR LES RISQUES MAJEURS

[Les articles L.125-2, R 125-9 et suivants du code de l'environnement](#) font obligation à l'État et aux maires des communes à risques d'informer les citoyens sur les risques majeurs auxquels ils sont exposés et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent.

Le contenu et la forme des informations données aux personnes susceptibles d'être exposées à des risques majeurs sont précisés dans les tableaux suivants.

LE DOSSIER DEPARTEMENTAL DES RISQUES MAJEURS (DDRM)

Le DDRM est établi par le préfet et donne les informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs du département.

L'information donnée au citoyen sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis comprend la description des risques et de leurs conséquences prévisibles pour les personnes, les biens et l'environnement, ainsi que l'exposé des mesures de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets.

Le DDRM est librement consultable par toute personne à la préfecture et en sous-préfecture, ainsi qu'à la mairie des communes listées dans le DDRM. Le DDRM est également mis en ligne et consultable sur le site de la préfecture.

[Plus d'information sur le DDRM](#) sur [prim.net](#)

LE DOSSIER D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM)

Le Dicrim est un document d'information établi sous la responsabilité du maire. Il recense les mesures de sauvegarde répondant au risque sur le territoire de la commune.

Élaboré à partir des informations disponibles transmises par le préfet, il contient quatre grands types d'informations :

- la connaissance des risques naturels et technologiques dans la commune ;
- les mesures prises par la commune, avec des exemples de réalisation ;
- les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte ;
- le plan d'affichage de ces consignes.

Le Dicrim est librement accessible à toute personne en mairie.

[Plus d'information sur le Dicrim](#) sur [prim.net](#)

[Prim.net](#) est un portail thématique du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie dédié à la prévention des risques majeurs. De même, le site <http://www.risques.gouv.fr/> constitue le site de référence pour la prévention des risques majeurs.

PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION ÉDUCATIVE

La communauté scolaire a le devoir d'assurer la sécurité des élèves qui fréquentent les écoles et les établissements scolaires, mais également d'assurer une mission d'éducation globale auprès de tous les élèves, intégrant une sensibilisation à la prévention des risques et aux missions des services de secours, une formation aux premiers secours ainsi qu'un enseignement des règles générales de sécurité.

De l'école maternelle au lycée, les actions organisées dans le cadre du PPMS (mises à jour, exercices...) constituent un contexte éducatif particulièrement favorable pour l'organisation d'activités pédagogiques dans le cadre des programmes et des activités d'enseignement. La nature et la mise en contexte de ces activités permettent aux élèves de structurer des connaissances et des attitudes réfléchies et adaptées face aux risques majeurs.

UNE INFORMATION NECESSAIRE ET OBLIGATOIRE⁴

À tous les niveaux de la scolarité, il est nécessaire et obligatoire d'apporter aux élèves une information sur :

- la nature des risques encourus et prioritairement sur ceux auxquels l'école ou l'établissement est exposé ;
- les mesures de prévention et de protection mises en œuvre dans l'école ou l'établissement ;
- les conduites qu'ils auront à tenir pour se préserver le plus efficacement possible.

UNE EDUCATION CITOYENNE

Au-delà, il appartient à la communauté scolaire de mettre en place une véritable éducation aux risques inscrite dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

Les connaissances sur les risques et les mesures de prévention et de protection seront contextualisées, dans le territoire où vivent les élèves et le bassin de risque(s) auquel ils appartiennent. Les élèves apprennent quand et comment alerter de la manière la plus appropriée à la situation rencontrée. Ils apprennent également les gestes élémentaires de survie à pratiquer en attendant l'arrivée des secours. Ces approches favorisent le développement de comportements civiques et solidaires, le sens de la responsabilité individuelle et collective, à partir de situations concrètes et intelligibles.

On pourra éventuellement, selon l'âge des élèves, les associer à certains aspects de l'élaboration du PPMS, en les confrontant avec les réalités concrètes, ou à la définition des rôles. Il sera parfois possible de confier à certains élèves des responsabilités après avoir déterminé dans quelle mesure, en fonction de leur âge, de leurs compétences et de leur maturité, certains rôles peuvent

⁴ Article D. 312-40 du code de l'éducation relatif à la sensibilisation des élèves à la prévention des risques et aux missions des services de secours

http://www.legifrance.com/affichCodeArticle.do?jsessionid=FD36FF6930C51AF113F17064323AA53B.tpdjo09v_1?idArticle=LEGIARTI000006526455&cidTexte=LEGITEXT000006071191&categorieLien=id&dateTexte=20140625

Article L. 312-13-1 du code de l'éducation relatif à la sensibilisation des élèves à la prévention des risques et aux missions des services de secours

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071191&idArticle=LEGIARTI000006524771&dateTexte=20110225>

PPMS

leur être confiés. Les élèves peuvent être également impliqués dans le lien à établir en direction des familles ou d'autres acteurs de la société.

UNE EDUCATION INTEGREE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Différents domaines disciplinaires offrent, en fonction de l'âge des élèves, un accès privilégié à la connaissance des risques naturels ou technologiques majeurs, qu'il s'agisse de leurs origines, des conditions de leur apparition ou des conséquences qu'ils entraînent.

Il est primordial que les enseignants intègrent ces notions dans leur enseignement, conformément aux programmes de leur classe, et qu'ils les relient à des situations concrètes, rencontrées dans l'environnement proche ou rapportées par les médias (voire dans la vie de l'école ou de l'établissement). Ils mettent ainsi en place de façon transversale une réelle culture du risque et une éducation à la responsabilité.

- Les élèves prennent conscience que chacun doit être attentif à sa propre sauvegarde et peut contribuer à celle des autres.
- Ils découvrent qu'un comportement responsable et solidaire permet de faire face plus efficacement aux risques.

Enseignements primaire et secondaire

Vie scolaire

Mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires après les attentats du 13 novembre 2015

NOR : MENB1528668C

circulaire n° 2015-206 du 25-11-2015

MENESR - INTÉRIEUR

Texte adressé au préfet de police ; aux préfètes et préfets de région ; aux préfètes et préfets de département ; au préfet de police des Bouches-du-Rhône ; aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux inspectrices et inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'enseignement technique ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux chefs d'établissement ; aux directrices et directeurs d'école

À la suite des attentats du 13 novembre 2015, l'état d'urgence a été déclaré sur le territoire métropolitain, étendu à l'outre-mer puis prorogé pour trois mois, à compter du 26 novembre 2015 par la [loi n° 2015-1501 du 20 novembre 2015](#). La gravité des attentats, leur caractère simultané et la permanence de la menace établie par les indications des services de renseignement ainsi que le contexte international ont conduit le Gouvernement à proposer au Parlement cette prorogation.

La prolongation de l'état d'urgence et le maintien du plan Vigipirate au niveau « alerte attentat » en Île-de-France et vigilance renforcée sur le reste du territoire imposent des mesures particulières de vigilance vis-à-vis des établissements scolaires, sous l'autorité des préfets de département et des recteurs d'académie. L'objet de cette circulaire est de rappeler le cadre interministériel de coopération et de mobilisation des services de l'État. L'ensemble des outils de prévention et de protection des élèves et des personnels sera mobilisé en vue de leur déploiement systématique aux abords des établissements en lien avec les collectivités locales, en particulier les mairies et les services de police et de gendarmerie et dans le fonctionnement intérieur de chaque établissement.

Plusieurs dispositions existent pour assurer la sécurité des établissements scolaires. Elles devront être présentées lors du prochain conseil d'école ou conseil d'administration et faire l'objet d'une information aux familles.

Les consignes Vigipirate devront être respectées dans l'ensemble des écoles et des établissements scolaires, des directions départementales de l'éducation nationale et des rectorats en renforçant le contrôle des accès aux bâtiments par des contrôles visuels aléatoires des sacs et bagages ainsi que par un contrôle systématique de l'identité des personnes extérieures à l'école ou à l'établissement scolaire.

1. Surveillance de la voie publique et des abords immédiats

Une attention particulière doit être portée aux abords de l'établissement, en évitant tout attroupement préjudiciable à la sécurité des élèves. Les équipes éducatives, les équipes mobiles de sécurité de l'éducation nationale, les collectivités et les services de police ou de gendarmerie doivent se coordonner en lien avec le chef d'établissement ou le directeur d'école pour mettre en place un système de vigilance accrue.

Dans les villes de plus de 50 000 habitants, les schémas de surveillance de voie publique des écoles et des établissements, associant les communes et les polices municipales, destinés à renforcer la surveillance de la voie publique et des abords immédiats des établissements ainsi que les patrouilles devront être arrêtés ou mis à jour dans un délai de 30 jours. Ceux-ci devront tenir compte des horaires spécifiques et des flux ou zones de rassemblement important (ramassage scolaire, déplacement vers la restauration ou vers les plateaux sportifs extérieurs à l'établissement ou à l'école).

Dans les villes de moins de 50 000 habitants, ces schémas sont établis selon le calendrier le plus approprié aux

circonstances locales.

2. Gestion des flux aux entrées et sorties des écoles et établissements scolaires

En école primaire, il est demandé aux familles de ne pas stationner devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants afin d'éviter des attroupements.

Les écoles et les établissements peuvent étendre leurs horaires d'entrées et de sorties pour mieux contrôler les flux d'élèves et réduire le temps d'attente sur la voie publique.

En lycée, des zones spécifiques peuvent être aménagées au sein des établissements scolaires dans les espaces de plein air pour éviter que les élèves ne sortent du lycée pendant les interclasses.

3. Plan particulier de mise en sûreté et diagnostic sécurité

Les écoles et les établissements scolaires doivent tous avoir élaboré un Plan particulier de mise en sûreté (PPMS). En cas de nécessité, ce plan doit permettre de mettre en sécurité les élèves et les personnels ainsi que de mettre en œuvre les directives des autorités en attendant l'arrivée des secours. Il doit être facilement accessible aux enseignants intervenant dans les classes.

Dans le second degré, l'ensemble des collèges et des lycées publics doit avoir élaboré un diagnostic de sécurité qui comprend un état des lieux comportant une présentation générale de l'établissement, une analyse des données de vie scolaire et une observation de l'état matériel de l'EPLE, en analysant les facteurs de risques. À l'issue de cette observation partagée, des propositions d'amélioration concernant la sécurisation de l'EPLE peuvent être faites. En cas de besoin, un diagnostic sûreté complémentaire sera établi par la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP), le Groupement de gendarmerie départementale (GGD) ou la Direction territoriale de la sécurité publique (DTSP) en Ile-de-France.

Ces diagnostics de sécurité n'existent pas dans le premier degré mais des mesures de sécurité doivent être prises avec les acteurs concernés (référénts police ou gendarmerie).

Mise à jour des PPMS

Sous 30 jours ouvrés, chaque école et chaque établissement devra avoir vérifié l'efficacité et la bonne connaissance par l'ensemble des personnels et des représentants de parents d'élèves présents en conseil d'école ou conseil d'administration de son plan particulier de mise en sûreté ainsi que des mesures spécifiques à prendre en cas d'intrusion.

Si ce PPMS doit être actualisé ou reste à élaborer, il le sera sous 30 jours ouvrés également. Les directeurs et directrices d'école et les chefs d'établissement, avec l'aide des personnes ressources des services académiques, appliqueront les préconisations et utiliseront le guide d'élaboration joint à la [circulaire interministérielle n° 2015-205 du 25 novembre 2015](#) relative au plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs publiée concomitamment à la présente circulaire.

Mesures de sécurité dans le premier degré

L'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) et les services de la Préfecture accompagneront les écoles dans la mise en place de mesures de sécurité adaptées (la sécurisation des abords, les contrôles des entrées et des sorties, l'opérationnalité des dispositifs d'évacuation, la connaissance des consignes de sécurité...). Les mairies seront associées aux démarches locales. Les IA-Dasen procéderont à la vérification de la mise à jour des documents et des protocoles PPMS et sécurité.

Diagnostic sécurité dans le second degré

Les chefs d'établissement, avec l'aide de leur adjoint gestionnaire et de leur conseiller principal d'éducation peuvent prendre attache auprès des équipes mobiles de sécurité de l'éducation nationale/ou du référént sûreté (police ou gendarmerie) pour mettre à jour leur diagnostic de sécurité (1) et/ou leur diagnostic sûreté quand leur établissement a bénéficié d'un audit.

Cette mise à jour vise à repérer d'éventuelles vulnérabilités de l'établissement et à procéder à une réactualisation pour améliorer la sécurité de l'établissement. Des mesures simples peuvent être mises en place (meilleure organisation des flux d'entrée ou de sortie, surveillance des contrôles d'accès...). Une attention particulière doit être portée à la gestion des flux d'élèves et des entrées et sorties des établissements possédant un internat.

Ces études n'impliquent pas systématiquement des travaux de sécurisation. Il est important d'associer les collectivités propriétaires des bâtiments si des travaux indispensables devaient être engagés afin d'assurer la

programmation d'éventuels travaux de sécurisation.

Les préfets répondront dans les meilleurs délais possibles aux demandes d'accompagnement par les référents sécurité pour la mise à jour des diagnostics de sécurité ou de sûreté.

4. Exercices de sécurité

Selon la réglementation en vigueur, des exercices d'évacuation incendie doivent avoir lieu chaque trimestre dans les écoles et les établissements. Le premier exercice a dû être réalisé dans le mois qui suit la rentrée scolaire. Le second exercice doit avoir lieu avant les vacances de Noël.

Chaque année scolaire, deux exercices de type PPMS mise à l'abri ou confinement sont désormais obligatoires. Le premier exercice doit être organisé avant les vacances de Noël. Les chefs d'établissement et les directeurs d'école pourront prendre l'attache des référents académiques « risques majeurs ».

Les services de secours, de police, de gendarmerie et la commune doivent être alertés de la tenue de ces exercices. Une attention particulière est également apportée à la tenue de stages pour l'obtention de l'attestation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) au sein des établissements à destination des élèves et des adultes. Dans chaque école et établissement scolaire, plusieurs personnes doivent être formées aux premiers secours. Pour les identifier facilement en cas de besoin, leur identité doit être connue par l'équipe éducative.

5. Plans des locaux des établissements scolaires

Sous 30 jours ouvrés, les préfets veilleront à ce que les forces de police et de gendarmerie, ainsi que les services d'incendie et de secours, disposent de l'ensemble des plans des locaux des écoles, des collèges et des lycées en prenant attache auprès des collectivités. Les IA-Dasen et les recteurs peuvent demander aux préfetures que ces plans leur soient transmis.

Fait le 25 novembre 2015

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Najat Vallaud-Belkacem

Le ministre de l'intérieur,
Bernard Cazeneuve

(1)

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Action_sanitaire_et_sociale/55/8/guide_diagnostic_securite_119558.pdf

Personnels

Mutations

Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2016-2017

NOR : MENE1526418N

note de service n° 2015-189 du 19-11-2015

MENESR - DGESCO B2 - MOM

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; à la chef du service de l'éducation de Saint-Pierre-et-Miquelon

La présente note de service a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles les personnels de l'éducation nationale, candidats à un poste en Principauté d'Andorre doivent déposer leur dossier au titre de l'année scolaire 2016-2017.

1 - Principes généraux

L'enseignement français en Principauté d'Andorre est régi par la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement du 11 juillet 2013 ([J.O. du 30 septembre 2015](#)).

Les établissements d'enseignement français en Principauté d'Andorre sont placés sous la responsabilité d'un délégué à l'enseignement français relevant du ministre français chargé de l'éducation nationale.

L'enseignement dispensé est conforme à celui des établissements publics de la République française et sanctionné par des diplômes français. Il fait toutefois l'objet de mesures d'aménagement pour permettre un renforcement de l'enseignement de la langue catalane, de l'histoire, de la géographie et des institutions de la Principauté d'Andorre. Les personnels affectés en Principauté d'Andorre sont soumis aux règles statutaires les régissant sous réserve des dispositions fixées à l'article 6 de la convention susmentionnée et des conditions d'organisation des enseignements définies aux articles 12 et 13 de la même convention.

Le délégué à l'enseignement français en Principauté d'Andorre travaille en liaison avec les services du rectorat de l'académie de Montpellier, notamment s'agissant de la gestion et de la rémunération des personnels.

Toutefois, la Principauté d'Andorre, pays indépendant, n'est pas une circonscription de l'académie de Montpellier. Les règles applicables à la mobilité des personnels ne sont pas celles des mouvements inter et intra-académiques applicables en France.

2 - Candidatures

Peuvent faire acte de candidature tous les personnels titulaires ou stagiaires (les stagiaires ne seront affectés que s'ils sont titularisés au 1er septembre 2016) des différentes catégories de personnels de l'enseignement public relevant du ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche, qu'ils soient de nationalité française, andorrane, d'un État membre de l'Union européenne ou de tout État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.

Ces personnels doivent remplir, pour exercer dans les établissements français en Principauté d'Andorre, les conditions exigées pour exercer dans les établissements d'enseignement de France, notamment être titulaires des titres français requis.

Le dossier de candidature est à télécharger en cliquant sur les liens suivants :

- Pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation : <http://www.education.gouv.fr/cid27331/evolutions-possibles-une-autre-facon-d-exercer-son-metier.html>

- Pour les personnels administratifs, sociaux et de santé : <http://www.education.gouv.fr/cid972/promotions-mutations.html>

Les dossiers dûment complétés et accompagnés des pièces justificatives demandées (état des services, dernier arrêté de promotion d'échelon, copie des trois derniers rapports d'inspection ou des trois dernières fiches de notation...) sont à envoyer par la voie hiérarchique dans le respect du calendrier ci-après.

Date limite à téléchargement des dossiers.	11 janvier 2016 inclus
Date limite de réception par la Mission outre-mer - Andorre des dossiers de candidatures acheminés par la voie hiérarchique.	25 février 2016 inclus
Date de la Commission nationale d'affectation	Mai 2016

L'autorité hiérarchique devra émettre un avis sur la manière de servir de l'agent. Tout avis défavorable devra être clairement motivé et circonstancié.

L'attention des services académiques est spécialement attirée sur le respect des dates mentionnées ci-dessus : tout retard dans la transmission de ces dossiers risquerait de léser les intérêts des personnels concernés.

- Recommandations importantes

a) La présente procédure doit être respectée par tous les candidats à un poste dans les établissements d'enseignement français en Principauté d'Andorre, quelle que soit leur affectation actuelle.

Ainsi, tout dossier adressé en dehors de la voie hiérarchique, parvenu hors délai, établi sur des imprimés autres que ceux mis à disposition sur le site [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) par la mission Outre-mer - Andorre, sera rejeté et renvoyé. Il en sera de même pour les dossiers incomplets.

b) Les candidats en disponibilité au moment du dépôt de leur candidature doivent transmettre leur dossier par l'intermédiaire du chef d'établissement de leur dernière affectation, ou du directeur académique des services de l'éducation nationale de leur département pour les personnels enseignants du premier degré.

c) Certains postes vacants, principalement du second degré (personnels enseignant, administratif, de santé, d'encadrement et de direction), peuvent faire l'objet d'une publication spécifique. Les personnels intéressés devront formuler une demande indépendante de celle faite dans le cadre de la présente procédure, selon les conditions fixées lors de la publication du poste au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

3 - Procédure d'affectation

S'agissant d'un État étranger, l'affectation des personnels de l'éducation nationale dans les établissements d'enseignement français en Principauté d'Andorre fait l'objet d'une procédure dérogatoire.

Une commission nationale d'affectation est chargée de donner un avis sur les candidatures aux emplois dans la Principauté. La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche procède à l'affectation des intéressés.

Seuls les candidats retenus pour une affectation en Principauté d'Andorre recevront un avis d'affectation à l'issue de la commission nationale d'affectation.

4 - Les priorités d'affectation

- La qualité de résident

Conformément à l'article 6 de la [Convention du 11 juillet 2013](#) entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement, « Les fonctionnaires du ministère chargé de l'éducation nationale, ressortissants de nationalité andorrane, ou ressortissants des États membres de l'Union européenne ainsi que de tout état partie à l'accord sur l'Espace économique européen qui résident légalement dans la Principauté, bénéficient lors de leur première affectation dans la Principauté d'Andorre d'une priorité de nomination sur un poste vacant dans les établissements d'enseignement français d'Andorre. »

- Le rapprochement de conjoint

Le respect de la loi impose, « dans toute la mesure compatible avec le bon fonctionnement du service », de ne pas contraindre un fonctionnaire à vivre durablement séparé de sa famille.

Les personnels sollicitant une affectation dans les établissements français en Principauté d'Andorre, au titre du rapprochement de conjoint, pourront se prévaloir des dispositions relatives aux mutations qui figurent à l'article 60 de la loi du 11 janvier 1984.

Elles reconnaissent un droit de priorité aux fonctionnaires séparés de leur conjoint pour des raisons professionnelles.

Le candidat à une affectation en Principauté d'Andorre devra joindre à son dossier toutes les pièces pouvant justifier sa situation personnelle (attestation de travail du conjoint, livret de famille, attestation de Pacs...).

Les personnels enseignants du premier degré, recrutés par concours spécifique organisé par l'académie de Montpellier au titre de l'Andorre, en poste à l'étranger ou dans une collectivité d'outre-mer, sont réintégrés de droit sur un emploi lorsqu'ils souhaitent retourner en Principauté d'Andorre. Ils participent alors au mouvement interne.

Les candidatures des personnels mentionnés ci-après ne seront retenues qu'en l'absence d'autre candidature :

- agents se trouvant au 1er septembre 2016, à six ans et moins de la date d'entrée en jouissance possible de la pension de retraite ;
- agents en fonction depuis au moins trois ans après un détachement à l'étranger ou après un séjour dans une collectivité d'outre-mer ;
- agents en poste à l'étranger ou affectés dans une collectivité d'outre-mer. Cette disposition ne s'applique pas à Saint-Pierre-et-Miquelon qui est considéré comme un département d'outre-mer et à Mayotte qui est désormais une collectivité départementale.

5 - Modalités de prise en charge des personnels affectés en Principauté d'Andorre

Les personnels dont la candidature est retenue sont affectés dans les établissements d'enseignement français en Principauté d'Andorre sans limitation de séjour.

- Les personnels enseignants du premier degré sont gérés administrativement par leur académie d'origine et financièrement par les services départementaux de l'éducation nationale des Pyrénées-Orientales.

Lorsqu'il est mis fin à leur affectation en Principauté d'Andorre, les personnels du premier degré sont remis à la disposition de l'autorité qui assurait leur gestion avant leur affectation dans la Principauté.

- Toutes les autres catégories de personnels sont gérées administrativement et financièrement par le rectorat de Montpellier.

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

La directrice générale de l'enseignement scolaire,
Florence Robine

Personnels

Mobilité

Mobilité des personnels enseignants du second degré : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée - rentrée 2016 : addendum

NOR : MENH1528388N

note de service n° 2015-201 du 23-11-2015

MENESR - DGRH B2

Le point II.1.6 de l'annexe II de la [note de service n° 2015-186 du 10 novembre 2015](#) relative à la mobilité des personnels enseignants du second degré : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée - rentrée 2016, est remplacé par les dispositions suivantes :

« II.1.6 Enseignements en langue bretonne

Ce mouvement spécifique s'adresse à des enseignants recrutés dans une discipline autre que la langue bretonne et qui bénéficient d'une certification et/ou d'une habilitation à enseigner en langue bretonne.

Les personnels souhaitant candidater, doivent remplir une demande papier à télécharger sur le site education.gouv.fr accompagnée d'un CV, d'une lettre de motivation et de la certification et/ou d'une habilitation en langue bretonne. Le dossier de candidature doit être envoyé à la DGRH B2-2, 72 rue Regnault, 75013 Paris, en précisant la mention « candidature pour un poste spécifique enseignements en langue bretonne » pour le 8 décembre 2015 au plus tard cachet de La Poste faisant foi.

Concernant le mouvement spécifique enseignements en langue bretonne, seul le vœu académie de Rennes est possible.

II.1.7 Enseignements en langue corse

Ce mouvement spécifique s'adresse à des enseignants recrutés dans une discipline autre que la langue corse et qui bénéficient d'une certification et/ou d'une habilitation à enseigner en langue corse.

Les personnels souhaitant candidater, doivent remplir une demande papier à télécharger sur le site education.gouv.fr accompagnée d'un CV, d'une lettre de motivation et de la certification et/ou d'une habilitation en langue corse. Le dossier de candidature doit être envoyé à la DGRH B2-2, 72 rue Regnault, 75013 Paris, en précisant la mention « candidature pour un poste spécifique enseignements en langue corse » pour le 8 décembre 2015 au plus tard cachet de La Poste faisant foi.

Concernant le mouvement spécifique enseignements en langue corse, seul le vœu académie de Corse est possible. »

Fait le 23 novembre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

NOR : MENI1522521A

arrêté du 23-9-2015 - J.O. du 6-11-2015

MENESR - SASIG

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 23 septembre 2015, Thierry Simon, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 1^{re} classe, est admis, par ancienneté d'âge et de services, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 1^{er} janvier 2016.

Mouvement du personnel

Admission à la retraite

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

NOR : MENI1523198A

arrêté du 30-9-2015 - J.O. du 6-11-2015

MENESR - SASIG

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 30 septembre 2015, Claudine Peretti, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche de 1re classe, est admise, par limite d'âge, à faire valoir ses droits à une pension de retraite à compter du 20 avril 2016.

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination des membres du comité technique d'administration centrale des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche : modification

NOR : MENA1500701A

arrêté du 23-10-2015

MENESR - SAAM A1

Vu loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 2011-184 du 15-2-2011 ; arrêté du 1-7-2011 ; arrêté du 22-12-2014

Article 1 - L'article 2 de l'arrêté du 22 décembre 2014 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

En qualité de représentant titulaire du personnel

Au lieu de : Jacques Duru, représentant le SNPMEN-FO

Lire : Baba Nabe, représentant le SNPMEN-FO

En qualité de représentant suppléant du personnel

Au lieu de : Baba Nabe, représentant le SNPMEN-FO

Lire : Christian Rome, représentant le SNPMEN-FO

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 23 octobre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le secrétaire général,
Frédéric Guin

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nominations au Conseil supérieur de l'éducation : modification

NOR : MENJ1500683A

arrêté du 26-10-2015

MENESR - DAJ A3

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 26 octobre 2015, l'[arrêté du 11 septembre 2015](#) portant nomination au Conseil supérieur de l'éducation est modifié comme suit :

Pour ce qui concerne le membre représentant les associations familiales mentionnées au 2° d) sont nommés :

Titulaire représentant l'Union nationale des associations familiales - Unaf :

Rémy Guilleux en remplacement de Marie-Pierre Gariel.

Suppléant représentant l'Union nationale des associations familiales - Unaf :

Laurent Giry en remplacement de Rémy Guilleux.

Pour ce qui concerne les quatre membres représentant les conseillers généraux mentionnés au 3° ab sont nommés :

Titulaires :

Anne Sattonnet, vice-présidente du conseil départemental des Alpes-Maritimes ;

François Lavergne, vice-président du conseil départemental de la Moselle ;

Évelyne Lefebvre, vice-présidente du conseil départemental d'Eure-et-Loir ;

Delphine Fleury, vice-présidente du conseil départemental de la Nièvre.

Suppléants :

Alexandra Borchio, conseillère départementale des Alpes-Maritimes ;

Claire Chagnaud-Forain, conseillère départementale des Yvelines ;

Laurence Trochu, conseillère départementale des Yvelines ;

Stéphanie Barbato, vice-présidente du conseil départemental de l'Ardèche ;

Tamara Rivel, vice-présidente du conseil départemental de l'Aude.

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination des représentants du personnel, des représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale et des membres de l'administration à la commission nationale d'action sociale : modification

NOR : MENH1500686A
arrêté du 26-10-2015
MENESR - DGRH C1-3

Vu arrêté du 7-3-2013 ; arrêté du 21-1-2015 ; arrêté du 12-2-2015

Article 1 - L'article 2 de l'arrêté du 12 février 2015 susvisé, fixant la liste nominative des représentants de la mutuelle générale de l'éducation nationale à la commission nationale d'action sociale, est modifié ainsi qu'il suit :

- En qualité de représentants titulaires :

Au lieu de : Fabrice Henry, Christophe Lafond, Didier Quercioli, Rose Saillard

Lire : Isabelle Dauga, Isabelle Musseau-Aubry, Bertrand Souquet, Marc Tranchant

- En qualité de représentants suppléants :

Au lieu de : Monsieur Daniel Chauveau, Pierrette Delbos, Isabelle Musseau

Lire : Thierry Fournier, Stefan Gouzouguec, Carole Julhes

Article 2 - L'article 3 du même arrêté, fixant les représentants de l'administration à la commission nationale d'action sociale, est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de : le sous-directeur des études de gestion prévisionnelle, statutaires et de l'action sanitaire et sociale à la direction générale des ressources humaines, président

Lire : l'adjointe à la directrice générale des ressources humaines, chef du service des personnels ingénieurs, administratifs, sociaux et de santé et des bibliothèques, présidente, ou son représentant

Au lieu de : le chef de la division du budget académique et de la performance au rectorat de Dijon

Lire : le secrétaire général adjoint, directeur des ressources humaines de l'académie de Dijon ou son représentant

Article 3 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 26 octobre 2015

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,
La directrice générale des ressources humaines,
Catherine Gaudy

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur académique des services de l'éducation nationale

NOR : MENH1523590D

décret du 30-10-2015 - J.O. du 4-11-2015

MENESR - DGRH E1-2

Par décret du Président de la République en date du 30 octobre 2015, Philippe Tiquet, directeur académique des services de l'éducation nationale des Deux-Sèvres, est nommé directeur académique des services de l'éducation nationale du Puy-de-Dôme à compter du 2 novembre 2015, en remplacement de Anne-Marie Maire, mutée.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur académique des services de l'éducation nationale

NOR : MENH1524093D

décret du 30-10-2015 - J.O. du 4-11-2015

MENESR - DGRH E1-2

Par décret du Président de la République en date du 30 octobre 2015, Christophe Mauny, directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale des Hauts-de-Seine, est nommé directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Ardèche à compter du 6 novembre 2015, en remplacement de Christine Dodane, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Mouvement du personnel

Nominations

Directeurs académiques adjoints des services de l'éducation nationale

NOR : MENH1524717D

décret du 5-11-2015 - J.O. du 6-11-2015

MENESR - DGRH E1-2

Par décret du Président de la République en date du 5 novembre 2015,

Bruno Claval, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (académie de Lille), est nommé directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale du Nord à compter du 6 novembre 2015.

Jean-Luc Duret, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (académie de Bordeaux), est nommé directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de la Gironde à compter du 6 novembre 2015.

Patrice Gros, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (académie d'Aix-Marseille), est nommé directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale des Bouches-du-Rhône à compter du 6 novembre 2015.

Bruno Querré, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional (académie de Créteil), est nommé directeur académique adjoint des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne à compter du 6 novembre 2015.

Mouvement du personnel

Nomination

Délégué académique aux enseignements techniques de l'académie de Paris

NOR : MENH1500693A

arrêté du 29-10-2015

MENESR - DGRH E1-2

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 29 octobre 2015, Olivier Lanez, inspecteur de l'éducation nationale dans l'académie de Paris, est nommé délégué académique aux enseignements techniques (Daet) de l'académie de Paris, à compter du 1er septembre 2015.